LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 337 / 14 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



1492-1992

La Bretagne retrouve l'Europe

JANVIER / GENVER 1992

POBL VREIZH

Youenn Bihan, musicien, joueur de bombarde

A l'heure où le gouvernement s'apprête à écorner la protection sociale des artistes, il nous a paru intéressant de nous entretenir avec Youenn Bihan, artiste vivant de la culture bretonne, de ces différents problèmes.

P.B. : Pourrais-tu retracer ton itinéraire musical ?

Y.B. : J'ai commencé au début des années 70 au Bagad Kemper. Puis, je me suis intéressé à la musique de couple, plus spécialement celle du Centre-Bretagne (Sud-Cornouaille et Vannetais). Ensuite, j'ai enseigné au conservatoire de Ploëmeur jusqu'en 1985. En 1983, je suis rentré dans le groupe Gwerz, où j'ai remplacé Pierre Crépillon qui rejoignait les Bleizi-Ruz. En 1984, Skolvan est né de la rencontre d'anciens professeurs : Perroches, à l'accordéon diatonique ; Quéré, l'ex-violoniste de Stivell, remplacé en 1987 par Landreau ; Gilles Le Bigot comme guitariste et moi à la bombarde. Récemment, je viens de sortir un disque avec Éric Marchand : « An tri breur ».

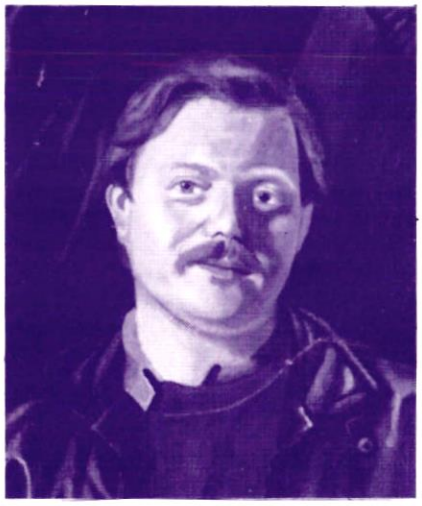
P.B. : Comment qualifies-tu la musique de Skolvan ?

Y.B. : Skolvan est tourné sur la musique à danser. On s'attache beaucoup à respecter la musique traditionnelle. Il ne faut surtout pas sortir de la forme musicale ; ceci est très important dans le cadre de la musique à danser. De plus en plus, nous faisons des tournées à l'étranger (Italie, Belgique, Espagne, Pays de Galles) et on adapte notre musique au concert. En France, on n'est pas reconnu. Périodiquement, « Le monde de la musique » épanche sa bile sur la musique bretonne et la musique jazz. La musique de Skolvan est une musique de fest-noz. Le phénomène du fest-noz est propre à la Bretagne ; on a de la chance d'avoir ça en Bretagne.

Renouveau de la musique traditionnelle

P.B. : Comment juges-tu le PMB (Paysage musical breton) ?

Y.B. : Au début des années 80, on était morose. Il est apparu que la musique bretonne devait être enseignée. De nombreuses municipalités ont créé des postes, des vacations. Cet enseignement musical commence à porter ses fruits : des jeunes arrivent sur le marché avec de bonnes choses : **on assiste à un renouveau de la musique traditionnelle.** Elle n'a jamais eu autant d'artistes, d'instrumentalistes que maintenant. On peut expliquer cela par une prise de conscience des élus, surtout en milieu rural. Jamais il n'y a eu autant de bagadou, et des bons ! Les élus ont pris conscience que ce facteur culturel était un atout économique. Il faut voir le nombre de festivités en été, le nombre de disques vendus aux étrangers, surtout aux Italiens !



Youenn Bihan, sur la pochette de Gwerz.

P.B. : Mais pourtant, le vieillissement du monde rural menace ce patrimoine ?

Y.B. : Les populations vieillissent ; une partie du patrimoine disparaît chaque jour. Mais, il ne faut pas oublier que la tradition c'est une transmission et non une imitation (cf interview Bernez Tangi, *PB* 329). Si les vieux avaient formé les jeunes, peut-être qu'une partie du patrimoine ne serait pas perdue. Maintenant, avec la généralisation des clubs du 3e âge, une nouvelle menace apparaît. Ils demandent des tangos, des bourrées, etc. Nous, on refuse. S'ils veulent des bourrées, qu'ils fassent venir des Auvergnats ; ils auront l'appellation contrôlée. Je suis contre le fest-noz hors-sol ; je suis pour le fest-noz de terrain d'appellation contrôlée. « Les 12 heures de la gavotte » à Poullaouën sont une réaction contre cet esprit du 3e âge.

Cette manie de mettre des étiquettes

P.B. : Avec de nombreuses tournées à l'étranger, peux-tu nous dire comment est perçue la musique bretonne, quelles autres réflexions t'inspirent les voyages ?

Y.B. : Dans beaucoup de contrées d'Europe, on nous envie la qualité de notre musique : Allemagne, Belgique, Italie. Lorsque l'on voyage, on s'aperçoit que c'est spécifique à l'Hexagone, cette séparation entre les différentes musiques (classique, traditionnelle, etc.). Il existe dans ce pays un besoin viscéral de mettre des étiquettes. Ceci n'existe pas dans les autres pays. Ceci tient aux systèmes éducatifs différents. Dans l'État espagnol, où existe une grande autonomie des régions, les entrées sont gratuites ; elles sont financées par les gouvernements provinciaux ; il n'y a pas cette ségrégation entre les différentes musiques, il n'y a pas de phare parisien. L'argent ne reste pas à Madrid.

Lorsque l'on va dans les autres départements bretons, on remarque que les autres envient la politique culturelle menée dans le Finistère. On a de la chance avec le père Cozan : il mouille bien son maillot...

P.B. : Actuellement, les artistes sont mécontents des projets du gouvernement français de reformer leur régime de chômage. Qu'en penses-tu ?

Y.B. : La profession d'artiste est menacée. En Bretagne, il y a un millier d'intermittents du spectacle dont beaucoup vivent de la culture bretonne. **C'est en Bretagne qu'il y a le plus de professionnels.** Si on supprime cet additif, la création artistique sera en danger. Les premiers à souffrir seront la radio et la télé. C'est aussi toutes les structures d'animation qui vont en pâtir : MJC, fest-noz, etc.

De plus, il existe de puissants risques de dérapage vers le travail noir. Il faut savoir aussi que lorsque l'on travaille avec les entreprises d'État, à FR3 par exemple, on est payé sur des défraiements et l'État ne paye pas de charges sociales dessus... La production discographique est énorme en Bretagne ; l'industrie phonographique ne s'est jamais aussi bien portée ; elle sera donc menacée.

P.B. : Tu es aussi connu pour tes talents de luthier ?

Y.B. : Je crée mes instruments moi-même. Mais je n'ai jamais été professionnel. On ne peut pas cumuler les statuts d'artisan luthier et celui de musicien. Ceci me permet d'apporter un son particulier.

P.B. : Comment procèdes-tu pour composer des airs nouveaux ?

Y.B. : Je fais de la musique bretonne. L'essentiel est puisé dans le patrimoine traditionnel. Bon nombre d'airs que je compose sont proches de la facture traditionnelle. Quand je compose un air, je trouve qu'il est bon lorsque les gens ne remarquent pas que c'est un air composé. Je suis très soucieux de l'esthétique musicale ! Beauté des thèmes, côté émotionnel que peut apporter la musique.

P.B. : Comment expliques-tu cette reconnaissance internationale de la musique bretonne ?

Y.B. : Les trois quarts des musiciens bretons ne seraient pas là sans Stivell ; il a joué un rôle très important dans leur reconnaissance.

(Recueilli par Hervé Person)

Souscription

A l'aube d'une année qui sera particulièrement importante pour la Bretagne, nous tenons d'abord à présenter nos vœux à tous nos lecteurs, habituels ou occasionnels. **Bloavezh mat d'an holl !** Et à remercier tous ceux qui par leurs dons, leur aide, leur participation, ont permis au ***Peuple Breton-Pobl Vreizh*** de paraître 337 mois de suite, pratiquement sans interruption.

Quand nous avons commencé, sur quatre modestes pages, nous réclamions une assemblée régionale, une amélioration de la desserte routière et maritime de la Bretagne, une place pour la langue bretonne à l'école. Aujourd'hui, l'assemblée régionale existe, la voie express autour de la Bretagne aussi. Diwan et les classes bilingues se développent. En 27 ans, la Bretagne a changé ! Sur bien des points elle a progressé et, avec nos lecteurs, nous sommes heureux d'avoir participé à ce progrès.

En 1984, nous demandions à la « Région » d'ouvrir un bureau à Bruxelles. En 1991, elle l'a fait, avec la région « Pays de Loire », ce qui souligne le besoin de faire travailler Nantes avec le reste de la Bretagne. Certes, la partition est encore une réalité, la langue bretonne recule encore, la « 4 voies » de Bretagne centrale n'est qu'en chantier. Mais les Bretons ont montré qu'ensemble, ils peuvent réagir.

En aidant le *PB*, on aide une presse libre, on diffuse des informations précieuses qui, relayées par d'autres, feront réagir et agir pour une Bretagne majeure dans une Europe à démocratiser. Merci pour votre aide !

En guise de sommaire

Numéro particulier que ce premier journal de 1992 !

HISTOIRE : En rappelant la situation de la Bretagne en 1492, Jean-Christophe Cassard laisse entrevoir quelles sont les conditions de son développement en 1992 (p. 20-23).

MÉDIA : Dialogue avec F. Broudig sur l'émission en langue bretonne de FR3 (p. 10-11).

ENVIRONNEMENT : Débat sur le Port-Rhu (Douarnenez), p. 8-9.

POLITIQUE : Le point sur la préparation des élections régionales (p. 6). Réflexions sur le sommet européen de Maastricht (p. 4).

PEUPLES DU MONDE : Débat sur la Croatie, l'Europe et informations sur le Tiers-Monde (p. 17-19).

POBL-VREIZH : 5 pages en breton ce mois-ci (p. 12-16) avec notre feuilleton, nos rubriques mensuelles (p. 13 et 16) et une longue analyse d'un roman d'Erwan Evenou, qui évoque, entre autres, les « années de braise » de la Bretagne des années 60 et 70.

CULTURE : Des livres, des disques (p. 24-25), le courrier et Nono concluent cette livraison.

N'oubliez pas les États généraux du « Peuple Breton » (p. 3). C'est là qu'il faut rassembler nos cahiers de doléances !

Je m'abonne au « Peuple Breton »

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
  - tarif minimum : 140 F.
  - de soutien à partir de 160 F (1)
  - étranger : 170 F et plus (1)
  - étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus.

- Ci-joint le règlement par :
  - chèque postal (1)
  - chèque-bancaire (1)
  - mandat-lettre (1)

(à l'ordre du « Peuple Breton-Pobl/Vreizh »)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Rennes - 12 janvier

États généraux du « Peuple Breton »

Vous êtes invités à venir participer avec nous aux « États généraux du *Peuple Breton* », le dimanche 12 janvier à Rennes, à partir de 10 h 30, à la **salle de la Cité,** 10 rue Saint-Louis (près des Lices).

Débat animé par Yves Philippe avec André Pochon (agriculture et environnement), Denez L'Hostis (pêche, mer), Per Rhun (perspectives de développement de la Bretagne). Il s'agit de faire un bilan clair de la situation bretonne et d'esquisser les mesures dont elle a un besoin urgent. Entrée libre (10 h 30-17 h 30).



Meilleurs vœux du « Peuple Breton » Pobl Vreizh

Manifestation contre l'extrême-droite

Le samedi 25 janvier aura lieu à Paris une grande manifestation contre la montée de l'extrême-droite. Le rassemblement breton antifasciste et antiraciste, fondé en 1987 à Saint-Marcel (Morbihan), avec l'UDB, Emgann, etc, appelle les Bretons à y participer et à se retrouver à partir de 14 h à la sortie de la station de métro Breguet-Sabin (sur la ligne 5, Bobigny-Place d'Italie). De là, les manifestants bretons iront rejoindre les autres, place de la Bastille.

L'APRÈS - MAASTRICHT : Ce n'est pas ça que nous voulons !

La plupart des médias français ont salué, parfois avec enthousiasme, les résultats du Sommet de Maastricht des 9 et 10 décembre dernier. Selon leurs dires l'Europe aurait fait un grand pas vers l'union. Peut-être, mais de quelle Europe et de quelle union s'agit-il ? Cette question, semble-t-il, n'a même pas effleuré l'esprit des commentateurs attitrés, impressionnés qu'ils étaient par les communiqués de presse triomphants des officiels. La réponse à cette question semble pourtant déterminante car si nous soutenons le principe de la construction européenne, c'est en poursuivant l'objectif d'une Europe fédérale, c'est-à-dire décentralisée autant que possible, proche des citoyens et respectueuse des principes démocratiques fondamentaux à tous les niveaux de décision. Or cette Europe-là, loin d'avancer, a subi un nouveau revers à Maastricht.

La monnaie unique : une avancée en trompe-l'œil

L'écu devait être la monnaie de onze des douze Etats membres, le Royaume-Uni faisant bande à part, au plus tard le 1er janvier 1999. Il y aurait tout lieu de s'en réjouir si cet accord ne s'était pas accompagné de la décision de confier la politique monétaire européenne à un organisme indépendant du pouvoir politique. Sachant que la Commission européenne a prévu au cours des années 90 un accroissement de la concentration des pouvoirs financiers entre Londres, Paris, Francfort, Amsterdam et Milan, il faut en déduire que des dizaines de millions d'Européens, parmi lesquels les 62 millions d'habitants des régions atlantiques, n'auront pas leur mot à dire dans la politique monétaire qui pèsera sur leur vie quotidienne. Où est le progrès ?

Social, environnement : un marché de dupes

En matière sociale, le Conseil a maintenu l'objectif de *"promouvoir à l'intérieur de la Communauté... la mobilité géographique des travailleurs"* (article 123 du traité). Ainsi les Etats dominants ont décidé de poursuivre le déménagement de la main-d'œuvre vers les centres déjà saturés, opération présentée comme une grande avancée de la démocratie (!), plutôt que d'axer leur stratégie de développement sur un rééquilibrage géographique des activités économiques. Le capital commande, les hommes suivent. Où est le progrès ?

Dans le domaine de l'environnement, les décisions devront se prendre à l'hunanimité des membres du Conseil. De l'aveu même de J. Delors, une telle méthode gèlera toute initiative hardie. Où est le progrès ?

L'Europe du secret

Le social et l'environnement posent également le problème des pouvoirs du Parlement européen. Seule institution européenne élue au suffrage universel, il ne disposera toujours pas d'un véritable pouvoir législatif dans les domaines cités, le dernier mot revenant au Conseil, c'est-à-dire à un collège restreint de ministres qui délibèrent en secret. Pire encore, en matière de sécurité intérieure et extérieure comme en politique étrangère, le Parlement européen ne sera qu'informé des initiatives du Conseil dans des conditions qui restent obscures. Où est le progrès ?

Les régions au placard

Tandis que les régions unanimes, avec le soutien du Parlement européen, demandaient qu'une véritable fonction institutionnelle leur soit reconnue au niveau communautaire, le Conseil de Maastricht n'a concédé que la création d'un comité des régions dont les membres seront désignés par le Conseil, donc les Etats, et qui partagera le secrétariat du Comité économique et social, lequel, composé de personnalités non élues, tient déjà un rôle effacé dans le jeu communautaire. Où est le progrès ?

Des leçons pour la Bretagne

En l'absence d'un véritable pouvoir régional au niveau communautaire, demain comme aujourd'hui seules les régions fortes, c'est-à-dire celles qui disposent d'un pouvoir politique, économique et budgétaire réel seront des interlocuteurs de poids pour le Conseil et la Commission. Tel n'est pas le cas, hélas, de la Bretagne. Que peut faire la Bretagne avec ses 2 milliards de francs de budget annuel (le budget des Côtes-d'Armor) face aux 63 milliards de la Catalogne ou aux 156 milliards du Bade-Wurtemberg (budget 1989) ?

Rester à la remorque de l'Europe entreprenante, espérer en récolter les miettes l'été venu à la faveur d'une politique du tout-tourisme hystérique et dévastatrice et entrer par là-même dans le cycle sans fin de la dépendance ou prendre en mains leur destin en bousculant les interdits : les Bretons n'ont pas d'autres choix. Nous avons choisi.

L'Europe que nous voulons devra bien sûr accorder une place plus grande à la solidarité entre ses régions et ses citoyens ainsi qu'avec les peuples du Sud. C'est la philosophie qui guide notre action. Mais pour imposer une construction solidaire de l'Europe face à l'Europe des dominations qui sort de Maastricht, encore faut-il peser d'un poids politique certain. La Bretagne n'a pas ce poids tant s'en faut, à l'image de la plupart des régions de la façade atlantique, exception faite du Pays Basque sud autonome et le cas particulier de l'Irlande mis à part. Pour un Arc atlantique fort qui soit vraiment entendu et écouté de l'Europe du centre, il faut que les régions qui le composent gagnent ce poids politique qui leur fait tant défaut. Ne pas le croire serait se bercer d'illusions.

L'Europe que nous voulons commence ici. C'est l'idée majeure que les listes "Peuple breton, peuple d'Europe" défendront en vue de l'élection régionale du 22 mars prochain et que leurs élus mettront en pratique dans leur action au Conseil Régional.

UDB

HUMEUR

Hermético-cognitif

Chacun sait maintenant que l'Éducation dite nationale et parfaitement française, qui était la seconde entreprise mondiale (1.200.000 employés) après l'Armée rouge, est en passe de devenir la première, compte tenu du délabrement en cours à l'Est. Kokoriko !

C'est peut-être une chance pour nous, car si le même sort la guette, ce n'est peut-être qu'un bien pour les peuples qui survivent dans l'hexagone.

J'avais toujours eu de la peine à comprendre comment des autonomistes pouvaient réclamer, de concert avec un syndicat très national, généralement majoritaire et dont la tolérance n'est toujours pas la première vertu, la création d'un service unique (et un peu rénové) de ce qui était autrefois l'instruction publique et dont on a fait l'éducation nationale pour bien préciser l'ordre des priorités éducatives.

Les sournois ! Leur stratégie secrète consistait, en y fourguant les 400.000 enseignants et personnels du privé, à rapprocher le monstre de l'apoplexie dont on perçoit nettement les premiers signes !

Si vous avez déjà lu les circulaires qui descendent du ministère, telles des feuilles déjà mortes, dans les établissements, vous savez qu'il faut réunir un comité de spécialistes pour tenter de les déchiffrer. Le mieux étant cependant de ne pas perdre son temps et de les destiner au même lieu que les propositions de loi pour la reconnaissance des langues dites régionales : la Poubelle.

L'ennui, c'est que le malade est contagieux. Certains sous-directeurs de quelque chose y puisent de quoi paraître intelligents et épater leurs collègues. J'en veux pour preuve un "sondage" auprès de profs d'un collège vannetais pour choisir le thème de réflexion de leur journée pédagogique.

Ça commence par deux fautes : thême proposé (comme il y en a trois, il faudrait des S...)

Puis :

– Médiations cognitives ;

– Remédiation des fonctions cognitives déficientes.

– Optimisation des capacités intellectuelles aux opérations mentales.

Comme il y avait aussi la possibilité de faire des suggestions, j'ai proposé un quatrième thème :

– Astrologie holistique et métacognition, incidences au niveau du vécu.

Au fait, l'échec scolaire, c'est quoi ?

AL LOUARN

Chiche !

BRETON A L'ÉCOLE : Va-t-on reculer de 40 ans ?

Comme l'a justement souligné A. Keravel pour « Emgleo Breiz », les mesures annoncées dans le cadre de la « rénovation pédagogique du lycée » entreront en vigueur dès la rentrée de 1992 dans les classes de Seconde pour être ensuite étendues aux classes de Première (1993) puis de Terminale (1994) et au Bac (session 1995). Or, il apparaît clairement, au vu des textes jusqu'ici publiés, que les grandes victimes de la « rénovation » vont être les langues régionales et, parmi elles, la langue bretonne.

En effet, les mesures prévues ne maintiennent qu'une seule option facultative en Première et en Terminale. De plus, dans les documents diffusés, les langues régionales ne sont jamais mentionnées, contrairement aux textes officiels précédents.

Actuellement, le breton, comme les autres langues régionales, n'est présent dans les lycées – dans la très grande majorité des cas – que comme seconde option facultative, cet enseignement se voyant sanctionné au Bac par une épreuve facultative orale.

La suppression de la seconde Option facultative en Première et en Terminale entraînera la disparition de fait du breton dans les enseignements du lycée, son étude se trouvant, avec le système de l'option unique, dans l'impossibilité de faire face à la concurrence directe d'options jugées « plus utiles ». Au reste, dans de nombreuses séries, le breton ne pourra même plus du tout être choisi, ce qui était possible jusqu'à maintenant...

Cette quasi-élimination de l'enseignement du breton et de son couronnement à l'examen terminal ne manquerait pas d'avoir les plus fâcheuses répercussions au niveau des collèges, en supprimant toute continuité dans cette étude en même temps que l'attrait d'un certain gain de points au Bac. Elle porterait un coup à la continuité de l'enseignement bilingue et de Diwan.

Ainsi, ce qui a été obtenu après des années de démarches et d'actions les plus soutenues, va se trouver balayé. Comment un tel retour en arrière resterait-il sans provoquer les plus vives réactions en Bretagne, alors que toutes nos Assemblées élues départementales et de Région, ainsi que des centaines de conseils municipaux, se sont prononcés pour un statut moderne des langues et cultures régionales ? La réforme Jaguin supprimerait les acquis de la loi Deixonne de 1951 ! Qui dit mieux.

L'AVEU

L'édito de « Ouest-France » du 17/12/91, sous la plume de Julien Redon, établit enfin une relation entre le centralisme français et le refus de reconnaître les identités.

de toute l'Europe. Et qu'à Maastricht, le discours français sur le thème « Avant de reconnaître n'importe qui, réfléchissons à une doctrine d'ensemble », a terriblement ressemblé à une manœuvre de retardement. Comme si cette controverse franco-allemande était aussi une nouvelle et dramatique version du débat entre le centralisme des uns, ennemi des particularismes régionaux et des situations « éclatées », et le fédéralisme pragmatique des autres, plus sensible aux droits des gens et à l'identité locale...

Spécial « Régionales »

La liste d'union dans le Finistère

En octobre, nous avons présenté la plateforme commune des listes « Peuple Breton, Peuple d'Europe ». En novembre, nous avons présenté les premières listes. En janvier, nous donnons les premiers échos sur la présentation des listes à la presse.

Un quart de page Finistère, avec photo, dans « Ouest-France » du 16-17/11, pour présenter la liste « Peuple Breton, Peuple d'Europe », sur laquelle on trouve (dans l'ordre) : Anaïg Le Gars, Jean Guéguéniat, Yves Jardin, Daniel Cotten, André Boudoulec, Pierre Fourel, Gérard Gwenn, Iffig Rémond, Martial Ménard, Jean-Louis Laot, Fernand Kerouredan, Malou Martin, Jeannette Le Lay, Guy Travel, Michèle Beyer, Christian Le Goff, Bernard Le Fouest, Patrick Le Hénaff, (...), le dixième nom devant être annoncé plus tard...

Loire-Atllantique

Ce matin, à Nantes, Michel François et Yann Choucq, têtes de la liste « Peuple Breton, Peuple d'Europe » en Loire-Atlantique, ont présenté les objectifs de la liste et la plateforme commune au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée pendant plus d'une heure trente au siège national d'Emgann.

« Dans cette élection, a indiqué M. François, il y aura d'un côté tous ceux qui ont leur siège social et leurs ambitions à Paris, et de l'autre côté, nous, qui sommes les seuls à parler des vrais problèmes de la Loire-Atlantique et de ceux que lui posent les Pays de la Loire ».

Côtes-d'Armor

Henri Gourmelen, Hervé Le Bec et Jean-Michel Tilly ont tenu une conférence de presse de présentation des têtes de liste. « Cette liste est un appel à tous ceux qui se réclament de l'identité bretonne et de la défense de l'environnement » devait déclarer H. Le Bec. *« Il faut que l'État délègue les pouvoirs qu'il n'est plus en mesure d'exercer. C'est devenu un négociant technique. Et cela coïncide avec la ré-émergence des peuples au niveau européen ».* Quant à la révision de la constitution évoquée par F. Mitterrand, c'est l'occasion de transformer le Sénat en chambre des peuples et des régions et de nous reconnaître le droit à l'auto-organisation, devaient ajouter les orateurs.

Tableau d'honneur

Lu *sur une imitation de sucette communicative (dont on espère que moins que le design plus carré que celui de la Decaux aura entraîné un coût moindre) :*

Le Finistère : 1/4 des pêches françaises.

Remarque *: tiens, ça ne fait plus qu'un quart ?*

Doute : *cité de mémoire. C'est peut-être la pêche et dans le Finistère, par les temps qui courent, la pêche, faut vraiment se forcer pour l'avoir.*

Remerciements *à MM. Le Drian, Mellick, Guellec, Le Pensec, secrétaires d'État et même ministre à/de (rayer la mention inutile) à la Mer ;*

à M. Miossec, président du Conseil général du Finistère (pour la sucette) ;

à M. Le Pensec, déjà remercié (ci-dessus et du ministère susnommé), ministre des DOM-TOM, du Finistère et de la continuité territoriale, postulant à la présidence du Conseil général (pour les futures sucettes : assurément, il ferait assurer par le Finistère le quart des pêches françaises) ;

à M. Delors, européen, etc.

Note *: l'absence de M. Lengagne dans la liste des remerciements ci-dessus n'est pas due à un oubli. Mais Dieu soit loué, celui qui tentait de mettre en œuvre une politique cohérente de la mer – fût-ce au prix d'un secrétariat d'État au lieu d'un ministère – s'est fait promouvoir au Conservatoire du Littoral où il fait d'ailleurs du bon travail. A l'heure de l'Europe, les chemins de douaniers seraient-ils devenus la grande affaire du septennat ?*

Au tableau d'honneur aussi, les Verts. Bien que tenant congrès à Saint-Brieuc, ils ont décroché la télé et les premières pages de la presse. Waechter apparaît sur les photos entouré des quatre têtes de listes bretonnes aux Régionales. Pardon ? Quatre ? Oui quatre. Inexplicablement, la Loire-Atlantique n'y figure pas. On a pourtant bien cru lire que les Verts étaient partisans de B5 ? On a bien lu, ils sont. Mais.

Mais il y a en Loire-Atlantique des Verts qui ne se sentent pas Bretons. Eh oui, c'est comme ça. Comme il y a, à Lyon ou à Nice par exemple, des Verts qui ne se sentent pas trop disposés au métissage. Alors, en Loire-Atlantique, on appartient aux Verts Bretagne ou aux Verts Pays de Loire. Ça fait toujours autant de voix de gagnées.

P.G.



Bon choix d'*Armor-Magazine* et de son comité éditorial en désignant J.Y. Cozan Breton de l'année. Dans les partis hexagonaux, la concurrence est malheureusement réduite ! La défense de la culture bretonne, le soutien à l'enseignement bilingue et à Diwan, le vote du statut de la Corse, les expos de Daoulas constituent autant d'actes positifs. C'est l'homme, et non le membre de la coalition départementale RPR-UDF, qui a été distingué.

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

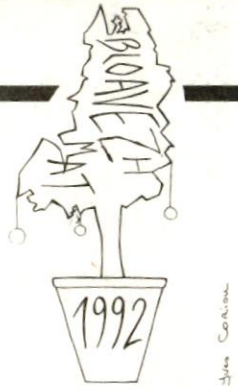
RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 1er trimestre 1992.

POBL VREIZH



Régression sociale

La Cofreth (construction bois dépendant de la « Lyonnaise des Eaux ») a une agence à Ploufragan et Trégueux (22). Les dépanneurs, très mal payés, ont en plus un travail du dimanche organisé en marge des dispositions légales.

Grève des astreintes et action syndicale ont commencé le 30 octobre et se poursuivent encore. Ils demandent le paiement de 23 à 28 périodes d'astreinte, suivant les cas, l'application de la loi sur le travail dominical, une journée de repos par semaine d'astreinte, le remboursement des frais de téléphone engagés dans le cadre du travail.

Breveco

● La BAI sollicite 175 millions de F. de la Sabemen pour l'achat d'un car-ferry construit en 1987, qu'elle destine à la ligne Saint-Malo-Portsmouth. L'accord des collectivités actionnaires de la Sabemen est pratiquement acquis. Selon la BAI, il faudrait 500 MF de plus pour une construction.

● Déjà présent au Luxembourg et un peu en Espagne, le Crédit Mutuel de Bretagne lancera à la mi-92 une Sicav commune avec dix banques d'Italie.

● La ligne maritime Lorient-Gijon, longue à mettre en place, n'a pas survécu à une sous-utilisation coûteuse pour ses promoteurs.

Les élus asturiens ont préféré retirer leurs billes, en refusant de souscrire à une augmentation de capital destinée à donner une nouvelle chance à la ligne.

Pour un office de radiotélévision de Bretagne

Après le colloque de Quéven (voir *PB* de décembre, page 15). Acort-Breizh, l'association pour la création d'un office de radiotélévision de Bretagne tiendra une réunion d'information, suivie d'une assemblée générale le samedi 18 janvier à 14 h 30, au palais des congrès de Lorient. Ceux qui ne peuvent y participer peuvent adhérer à l'association en envoyant 150 F à L'Acort, 4 rue Porcon de La Barbinais, 35000 Rennes.

Les « élus municipaux bretons » (AEMB) se réunissent

Le bureau et les délégués départementaux de l'AEMB qui regroupe des élus locaux (UDB à 60 %) des cinq départements bretons se sont réunis samedi 7 décembre à Plérin (22) avec pour ordre du jour :

– les élections de 92 ; la réforme de la PAC.

1. Les élections

Élus locaux, les membres de l'AEMB – tout en soulignant l'honnêteté et le dévouement de la grande majorité des conseillers municipaux – sont conscients que pour « faire de la politique différemment » il faut rapprocher le pouvoir des citoyens, ce qui n'a pas été fait malgré la décentralisation, ou plutôt à cause d'une décentralisation mal faite.

Le problème du cumul des mandats – encore excessif – est lié à la grave question de la dévalorisation de la fonction de conseiller régional, considérée comme un lot de consolation par les appareils politiques pour leurs responsables de second plan. Comment s'étonner dès lors que le Conseil régional ait si peu de poids politique, d'autant plus – ou d'autant moins – que la « décentralisation » à la française conduit à l'émergence de nouvelles « féodalités », comme l'a révélé le débat sur l'Université.

Le scrutin départemental pour l'élection régionale – absurde en soi – ne fait que renforcer cette tendance. Pauvre Conseil régional dont le budget n'est pas plus important que celui du seul département des Côtes-d'Armor ! Comme il fait piètre figure à côté d'autres régions européennes, de l'Andalousie au Schleswig-Holstein, en passant par le Val d'Aoste.

2. Réforme de la Pac

Le projet de réforme initial allant dans le sens d'une agriculture « plus économe, plus autonome, plus solidaire » a été remis en cause par les bénéficiaires du système actuel (80 % des aides vont aux 20 % les plus riches) à qui le gouvernement a emboîté le pas sous la pression de l'opposition la plus disparate, du FN au PC.

L'AEMB réaffirme sa conviction que la logique productiviste libérale ne peut concilier, comme elle le souhaite, développement, écologie et solidarité.

Le bureau : Michel Génin, Herri Gourmelen, Paul Guegueniat, Joël Guégan, Michel François. Fax 99.81.01.27.

Fest-noz à Rennes

L'APEEB, section de Rennes, organise un fest-noz le samedi 25 janvier 1992 à Rennes, Carrefour 18, après 20 h. Un stand sera tenu par l'APEEB à cette occasion.

Forum Atouts Trégor

Ce forum d'entreprises se tenait, pour la 2e fois à Lannion, du 5 au 8 décembre, organisé par l'ADIT (Agence de développement industriel du Trégor), l'ABRET (Association bretonne pour la recherche et la technologie) et la Mission locale pour l'emploi. Les organisateurs comptèrent 12.000 entrées et virent une bonne couverture médiatique de l'événement (FR3, France-Inter, RBO, Trégor Vidéo, presse écrite. **Un carrefour de l'industrie, de la recherche et de la culture.**

Environ 100 entreprises publiques ou privées, grandes ou petites, avaient un stand, dans des secteurs aussi divers que la formation, les services, la communication, le tourisme, la culture, l'agro-alimentaire, l'électronique, la haute technologie. Une ombre au tableau : la place excentrée et mal signalée faite aux associations culturelles bretonnes, telles que Diwan, APEEB, Dastum Bro Dreger, Ar Falz.

L'expression de malaises sociaux

Au cours du forum, il y eut manifestation : des salariés d'Alcatel-CIT, qui se battent contre la centralisation du service comptabilité en région parisienne : 9 transferts et 6 suppressions d'emploi prévues à Lannion.

Des conférences ouvertes sur l'Europe

Nous ne parlerons ici que d'une des douze (!) conférences.

La première conférence « Europe 93 et aménagement du territoire » nous permit d'écouter M. Hullo, de la Datar, et M. Phlipponneau, ancien responsable du Celib et membre du Comité économique et social de Bretagne. M. Hullo évoqua trois scénarios de base dans le développement économique futur de l'Europe (du concentré de banane bleue à l'Europe équilibrée des régions) et affirma chercher dans le Trégor un « point d'appui » pour toute une politique d'équilibrage du territoire. M. Phlipponneau fit un long historique de la « Tregor valley », depuis 1956/1957, en montrant comment, suite à la pression bretonne sur la politique française d'aménagement du territoire « une région vide, à l'écart des centres de recherche existants, avait pu développer un complexe de recherche et d'industrie ». M. Le Noane qui présidait cette conférence insista sur l'apparition, depuis la crise de la téléphonie de 1984 de 50 à 60 PMI (950 à 1.000 emplois créés, estimait-il).

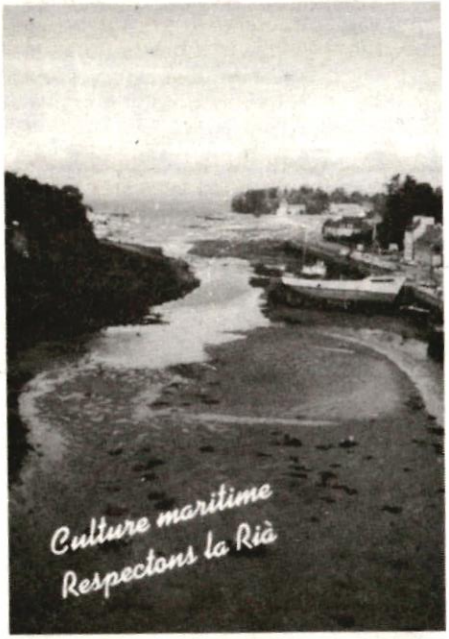
C.M.

Fest-noz à Ploubezre

Le samedi 25 janvier 1992 à Ploubezre, près de Lannion, fest-noz organisé au Carec par l'association Min Ran, avec les groupes Retrait de Permis ; les sonneurs Jaguin-Chapelain et les chanteurs Guilloux-Ebrel.

Entrée gratuite.

POUR OU CONTRE LE PORT-RHU ?



1) Le Port-Rhu, c'est différent

Appréciant l'excellente tenue du "Peuple Breton" et la richesse du contenu de la plupart de ses numéros, je dois vous dire que j'ai été très choqué par la couverture du numéro de décembre ainsi que par la présentation des pages 8, 9 et 10 présentées soi-disant comme un "dossier". Il me paraît profondément injuste de mettre dans "le même sac" les projets de Trébeurden et de Cléder avec celui du Port-Rhu, à Douarnenez, et de les recouvrir du même titre : "Le profit contre l'écologie".

Qu'un membre éminent de l'UDB, au demeurant militant breton exemplaire, dont j'ai souvent apprécié les articles sur le cinéma ou sur les problèmes des minorités, ne soit pas favorable au projet d'aménagement du Port-Rhu, c'est son droit mais il me semble grave qu'une position très personnelle en l'occurrence plus liée, me semble-t-il, à des considérations politiques locales qu'à l'écologie, soit reprise par le "Peuple Breton" comme étant en quelque sorte sa position officielle et qu'en fait de "dossier", on serve au lecteur du journal le communiqué d'un comité fort peu représentatif qui combat avec virulence le projet. La moindre des choses serait de donner aux lecteurs tous les éléments du dossier et de donner la parole aux partisans du projet.

Il est en tous cas scandaleux de les assimiler aux promoteurs de projets de ports de plaisance et particulièrement à ceux de Trébeurden dans les circonstances actuelles. Il y a une différence fondamentale entre ces projets conçus par des groupes financiers et immobiliers, destinés à une clientèle extérieure et créateurs de bien peu d'emplois, et le projet de musée à flot du Port-Rhu dont il faut tout de même rappeler qu'il est d'abord l'aboutissement de 15 ans d'efforts en faveur de la culture et du patrimoine maritime en Bretagne, efforts menés par des dizaines d'associations et des centaines de bénévoles passionnés. Que cette renaissance de la culture maritime ait été accompagnée par la réussite d'une entreprise d'édition installée à Douarnenez et que celle-ci éventuellement fasse des profits, il n'y a pas à s'en chagriner mais au contraire à s'en réjouir. Que pour financer les importants investissements du Port-Rhu, il faille trouver des partenaires financiers solides, cela me paraît inévitable. Mais ceci étant, ce projet est aussi et d'abord une grande chance pour Douarnenez et pour la Bretagne.

Ayant eu l'occasion de visiter de nombreux musées maritimes en Europe et en Amérique du Nord, notamment ceux de New-York, San Francisco et surtout Mystic Seaport, je suis convaincu que le projet du Port-Rhu peut être demain quelque chose d'extraordinaire, compte tenu de la richesse bien plus grande de notre histoire et de notre culture maritimes en Bretagne, à condition bien sûr de ne pas faire n'importe quoi. C'est là qu'il est important d'être vigilant mais de manière constructive et positive.

Quant à l'"écologie", il me semble vraiment abusif de la brandir dans le cas présent ou alors on ne pourrait plus rien faire en Bretagne. Il me semble que le port en eau profonde de Roscoff, dont personne ne conteste aujourd'hui l'utilité, a porté une atteinte autrement plus importante à l'environnement. Et ne parlons pas du Plan Routier Breton ! Au Port-Rhu, autant que je sache, on construit actuellement un barrage submersible, avec une écluse, ce qui n'est guère différent de ce qui existe dans beaucoup d'anciens petits ports bretons de fonds d'estuaires comme Morlaix, Pontrieux, Lochrist et d'autres, de manière à maintenir des bateaux à flot à marée basse. L'environnement ne me semble nullement en danger.

J'ai très peur que dans un an ou deux le Peuple breton ne se retouve dans une position embarrassante lorsque le futur musée connaîtra, comme on peut le prévoir, un succès comparable à celui d'Océanopolis... Il est sûr qu'on ne doit pas faire n'importe quoi en Bretagne mais il ne faut pas non plus dire n'importe quoi, ni dire non à tout...

Bernard LE NAIL

NDLR : Pour une fois, nous sommes en désaccord avec notre ami Bernard Le Nail. Le dossier publié sur trois projets chauds qui menacent notre littoral était le fait de la rédaction du journal et non d'Yves Jardin, qui a publié trois articles, parfois très détaillés, pour exprimer son opposition au projet. Nous avons également résumé la plaquette du Grill (1), qui s'appuyait sur la caution de scientifiques pour démontrer les méfaits d'un barrage sur estuaire. Effets bien connus, dénoncés dans "Penn ar bed", la revue de la SEPNB : aujourd'hui, en Amérique du Nord, on détruit les barrages sur estuaires en raison de leurs effets écologiques négatifs (envasement, sédimentation, eutrophisation en amont, etc.).

Nous estimons aussi que nous n'avons pas à donner la parole à des défenseurs du projet puisque tous les grands médias ont abondamment publié leur point de vue. Une critique vigoureuse et argumentée, dans ces colonnes, a naguère contribué à écarter le projet de "Ty Polis" à Fougères. L'action de l'UDB n'a pas été étrangère, non plus, à l'abandon du projet de port avec barrage sur le Léguer, qui avait pourtant l'assentiment d'une fraction importante de l'opinion. Par contre, nous avons été favorables, tout en étant vigilants, à ce qu'on fasse sur la rivière de Lannion un stade nautique d'eaux vives, unique en Europe, dont la réalisation est imminente. Le port en eau profonde de Roscoff est, par définition, sans barrage. Les ports avec écluses du type Morlaix sont aujourd'hui des gouffres financiers (coût du dévasage) et catastrophiques sur le plan de la qualité des eaux. Nous évoquerons dans ces colonnes des projets porteurs que nous avons soutenus. Mais attention, la plupart d'entre eux demeurent très déficitaires pour les collectivités locales qui en ont la charge. Nous préférons soutenir des projets porteurs définis dans la concertation que perdre de l'énergie à lutter contre des projets néfastes – tout le monde le voit aujourd'hui – comme celui de Trébeurden.

DOUARNENEZ

2) Voir où l'on met les pieds

Le profit contre l'écologie me semble tout à fait justifié à propos du projet du Port-Rhu à Douarnenez, surtout quand on lit sur les registres du Tribunal de Commerce l'objet social de la Société d'Économie mixte Port-Rhu – Développement qui, non seulement, ouvre la voie à toutes les dérives financières, mais qui en fait aussi une municipalité-bis.

Que Bernard Le Nail pense tout le bien qu'il veut du projet du Port-Rhu c'est son droit. Ce projet est peut-être le fruit de "15 ans d'efforts en faveur de la culture et du patrimoine maritimes en Bretagne, efforts menés par des dizaines d'associations et des centaines de bénévoles passionnés". Il n'en reste pas moins que ce projet émane, au moins pour partie, du "Chasse-Marée" qui n'est pas une association, mais une société de droit privé, qui a bien sûr le droit de défendre ses intérêts, qui ne sont pas forcément ceux des habitants de Douarnenez.

Aménagement : Étude et réalisation des aménagements nécessaires à la création du port-musée de Douarnenez et de son environnement touristique, s'ils ne sont pas réalisés directement par la commune de Douarnenez. Étude et réalisation de toute opération d'aménagement pour organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, favoriser le développement des loisirs du tourisme, réaliser des équipements collectifs... Achat, revente de bateaux ne figurant pas dans la collection, achat et revente de terrains et immeubles, étude-construction-aménagement.

Bernard Le Nail évoque l'exemple de Mystic Seaport, tant de fois utilisé à Douarnenez, mais qui se situe dans un contexte géographique différent et qui est le résultat d'un travail de plusieurs dizaines d'années, alors qu'à Douarnenez l'on a plutôt tendance à aller le plus vite possible.

B. Le Nail évoque également le succès d'Océanopolis. Certes le nombre de visiteurs est important, mais quel est le bilan financier de cet équipement ? C'est à mon avis de cela qu'il faut d'abord partir avant de porter un jugement.

Mais que B. Le Nail ne croie surtout pas que mon opposition au projet du Port-Rhu soit dû à des considérations politiques locales. Ou alors il admet implicitement la politique du tout-tourisme développée en Bretagne par les élus (au niveau "régional", "national" ou européen) des partis hexagonaux, incapables de toute autre politique économique, sans doute admet-il aussi que les contrats de plan État-Région

LA POLLUTION PAR L'ÉLEVAGE INTENSIF EN BRETAGNE

Max Simeoni pose le problème devant le Parlement européen



Le 11 décembre dernier, Max Simeoni est intervenu en séance plénière du Parlement européen dans le cadre du rapport d'Yves Cochet relatif à "l'impact des instruments financiers communautaires sur l'environnement". A cette occasion, il a soulevé la question des pollutions qui résultent de l'élevage intensif en Bretagne, en évoquant un cas très précis qui revêt un caractère scandaleux. Voici l'extrait de son intervention :

"S'agissant de la politique agricole commune, les mesures agri-environnementales prévues par la Commission dans le cadre de la réforme de la PAC risquent de ne pas faire le poids face aux tendances lourdes du secteur agro-alimentaire qui se traduisent par une concentration de la production, ce qui nuit à l'environnement. Un exemple concret appuiera mon propos".

"La Commission européenne a refusé de subventionner un projet d'usine de traitement de déjections de volailles, appelé Fertival, dans le département des Côtes-d'Armor. Il faut saluer la décision de la Commission car ce projet, initié par une dizaine de gros producteurs, vise à augmenter la production en la concentrant toujours davantage, ce qui est contraire aux objectifs environnementaux de la nouvelle PAC".

"Malheureusement, après avoir pris connaissance de la décision de la Commission, le département des Côtes-d'Armor, géré par le Parti Socialiste, a décidé de subventionner le projet Fertival au nom du productivisme. Ainsi, des fonds publics vont être accordés à une minorité de gros producteurs au détriment des petits et moyens producteurs avicoles, d'ailleurs opposés au projet. C'est une injustice flagrante et une entorse grave au principe de la libre concurrence".

"Cet exemple vous montre que les mesures agri-environnementales qui figurent dans le projet de réforme de la PAC seront inefficaces si les règles fixées par la Commission ne s'imposent pas aux autres administrations publiques, qu'elles soient nationales, régionales ou locales. Ce n'est pas l'autonomie des différents niveaux d'administration qui est en cause ici mais l'efficacité d'une politique vitale pour le monde rural et pour la société dans son ensemble".

Ce cas concret prouve une fois de plus que les partis jacobins comme le PS utilisent les lois de décentralisation pour créer de nouvelles féodalités locales et freiner les réformes nécessaires tandis que les autonomistes, au contraire, mettent en avant l'intérêt général à tous les niveaux.



affectent aux ports de Lorient, Concarneau et Le Guilvinec, une vocation de port de pêche, alors qu'ils n'affectent au port de Douarnenez que la seule vocation touristique en tirant un trait sur la pêche, sans doute admet-il aussi le règlement 3638/85 prévoyant pour les zones de pêche de l'arrondissement de Quimper et de celui de Lorient, "la reconversion des entreprises relevant du secteur de la pêche vers d'autres secteurs", ainsi que "la mise en place d'équipements et d'infrastructures directement liés au développement du tourisme, notamment à vocation maritime".

La majorité municipale de Douarnenez s'accommode de tout cela sans sourciller en faisant, avec le consentement de la droite, du projet du Port-Rhu, le seul projet de développement économique et le pivot de l'activité municipale.

Y.J.

(1) Minoritaire certes : près de 20 % des voix aux élections municipales de Douarnenez !

L'AVENIR DE FR3 (2)
Dialogue entre Fanch Broudic et Loeiz Le Bec

LB : Ainsi nous connaissons le déficit important de FR3 et de l'A2. D'autre part les recettes de publicité ont chuté d'environ 30 % cette année et votre chaîne comme les autres vivait en grande partie de cette manne qui diminue. Enfin les créations de télés locales vous enlèvent un pourcentage non négligeable d'auditeurs et cela ne fait que commencer. Il faut donc faire des économies et la première charrette des licenciements est déjà connue. Dès lors on peut légitimement se demander si les moyens affectés à "Chadenn Ar Vro" ne vont pas décroître et comme il y en avait déjà assez peu...

FB : Vous avez tort de faire l'amalgame entre les émissions en breton et le plan social en cours de discussion. Ce qui vient de se passer au niveau des émissions en breton n'a rien à voir avec ces problèmes sociaux. Je regrette bien sur les licenciements mais les émissions bretonnes constituent un point sensible et la direction le sait, il n'y a donc pas de crainte à avoir à ce sujet. D'autre part les problèmes dont vous me parlez ne se situent pas à mon niveau, c'est à la Direction régionale qu'il faut aller poser des questions.

LB : Je ne doute pas que vous ayez pourtant un avis personnel sur l'avenir de FR3. Nous retenons néanmoins votre suggestion et ce sera chose faite si, malheureusement, nos inquiétudes devenaient des réalités. Vous avez parfaitement raison de considérer que les émissions en langue bretonne constituent un point particulièrement sensible à FR3, nous pensons de même quoique sans doute pour des causes différentes. Pour nous, votre émission est aussi importante que les classes bilingues de l'Apeeb ou les écoles Diwan, étant donné l'impact des images sur les mentalités. Derrière vos émissions il y a un courant d'opinion dynamique, capable de mobiliser une opinion publique de plus en plus sensibilisée à l'identité culturelle. A cet égard, pouvez-vous nous dire quelles sont vos conceptions en matière d'émission en langue bretonne ?

FB : Avant de vous exposer cela, je voudrais dire à vos lecteurs ce que je fais en ce moment. Tout d'abord, j'ai mis une condition pour devenir producteur-délégué de "Chadenn Ar Vro" : la mise en place d'un comité de programme.

LB : Voilà une excellente initiative qui indique apparemment que l'on peut faire malgré tout évoluer les structures de FR3.

FB : Ce comité doit à mon sens jouer un rôle très important pour renforcer l'audience de "Chadenn Ar Vro" ainsi que sa qualité. Je consulte actuellement de nombreuses personnalités du mouvement culturel breton, des écrivains, des créateurs et des animateurs d'audiovisuel pour rassembler autour de "Chadenn Ar Vro" une équipe dont j'ai constaté à mon arrivée qu'elle n'existait pas et qui m'aidera à procéder aux choix nécessaires. Il ne peut y avoir une seule personne à décider de tout à "Chadenn Ar Vro". Car il me semble que la qualité de nombreuses émissions dans le passé n'aient pas été de très haut niveau.

LB : Mais quelles étaient donc ces émissions de faible niveau ?

FB : Je ne citerai aucun nom. Mais je pense qu'il y a une certaine désaffection du public bretonnant vis-à-vis de "Chadenn Ar Vro" et que le manque de qualité en est la cause principale.

LB : Pouvez-vous me fournir des chiffres sur le nombre d'auditeurs des émissions en breton et les pourcentages de baisse d'écoute, s'il y en a, au cours des dernières années ?

FB : Non, il n'y a pas de chiffres. C'est plutôt une impression mais je suis convaincu de cela après les nombreux contacts que j'ai eus depuis plusieurs semaines...

LB : Je crains que des impressions et des contacts aussi respectables qu'ils soient, ne soient insuffisants à fonder une opinion sur une question aussi complexe. Mais sans doute pourriez-vous nous faire connaître les noms des personnes que vous avez choisies pour participer à ce comité consultatif ?

FB : C'est encore trop tôt mais la liste sera publiée dès qu'elle sera complète. Certains réservent encore leur décision.

Comité de programme de F. Broudig

- **Production :** Soizig Daniélou, Rémi Derrien, Anaïg Kervella, Sylvain Kernoa, Rozenn Milin.
- **Réalisation :** Mikael Treguer, Mari Kermarrec. Pour FR3 : Ronan Le Coadic (producteur délégué adjoint), Louis-Marie Davy, F. Broudig.

LB : C'est sans doute là l'effet fâcheux de cette inquiétude dont nous avons parlé. Ce comité décidera-t-il par un vote des projets qui lui seront soumis ?

FB : Ce comité de programme doit être un outil de concertation et le lieu où les collaborateurs de "Chadenn Ar Vro" débattront ensemble du contenu de leur émisson, où les uns et les autres pourront s'exprimer. Ce n'est qu'ensuite que je prendrai mes décisions...

LB : C'est un comité d'une très grande souplesse... puisqu'il partagera les succès et, s'il y en a, les échecs de vos émissions. Des journalistes bretons seront-ils autorisés à en suivre les débats en tant qu'observateurs ?

FB : Ce comité est un outil de travail et je ne vois pas très bien pourquoi ses réunions seraient publiques.

LB : La presse et les usagers ont très souvent et de plus en plus accès à ce type de réunion de travail. A moins que l'on ne désire travailler dans le secret ce qui n'est guère démocratique ! Et on ne voit pas dans l'action de ce comité ce qui pourrait justifier une telle attitude.

FB : Je ne l'avais pas prévu ainsi, je dois le dire, mais enfin je ferai un compte-rendu à la presse après chaque réunion et de temps en temps il n'est pas exclu que des journalistes de la presse écrite puissent assister à l'une ou l'autre des réunions du comité.

LB : Je vous en remercie au nom de nos lecteurs. Nous aimerions savoir également si le comité de programme pourra participer au choix des moyens de tournage en fonction des projets choisis ? Notamment pour les moyens lourds (cars Tv, moyens de tournage sophistiqués, etc) qui dépendent dorénavant de M. Davy. M. Davy assistera-t-il aux travaux du comité ? Sinon ceci ne risque-t-il pas de constituer un frein à l'action du comité pour les créations qui nécessiteraient ces moyens lourds ?

FB : Les moyens sont d'abord l'affaire des professionnels. Et avec des moyens légers, comme j'en dispose à Brest, on peut déjà faire beaucoup de choses. Je l'ai prouvé. D'autre part, ne croyez pas que je vais devoir marchander à chaque fois auprès de L.M. Davy les moyens dont je vais avoir besoin pour mener à bien un projet d'émission. L'émission en langue bretonne reçoit chaque année une dotation en moyens, y compris en moyens lourds, et je suis bien décidé à les gérer au mieux. L'arrivée prochaine à Rennes d'un "master" à trois caméras, dont je compte pouvoir tirer parti, augmentera ces moyens.

LB : La mise à disposition des moyens lourds pose quand même problème puisque seuls ils permettent le tournage de fictions tirées de notre littérature principalement. Avant vous, par exemple, le car vidéo était utilisé 52 jours pour les émissions en breton sur les 70 jours/an accordés aux programmes régionaux de Rennes. En sera-t-il toujours de même ?

FB : On a abusé, dans le passé, de ces moyens lourds. Mais sachez que toutes les créations n'impliquent pas l'utilisation de moyens lourds. D'ailleurs les dernières fictions tournées en breton au début de cette année ne l'ont pas été avec le car mais avec des moyens légers. Alors vous me demandez s'il y aura toujours des créations. Il y aura, évidemment, des fictions en breton, à condition qu'elles soient justes et crédibles.

LB : Qu'est-ce que vous entendez exactement par le terme de fictions "justes et crédibles" ?

FB : Que le public s'y reconnaisse ! Je veux une télé qui bouge ! Je veux que les gens se souviennent de ce qu'ils ont vu et réécoutent le samedi suivant. La télé doit être un produit évolutif. Il faut suivre les besoins du public. Or la grille n'a pas été changée depuis 2 à 3 ans.

LB : Il y aura donc des fictions, c'est-à-dire que les auteurs en langue bretonne pourront voir leurs œuvres mises en images et continuer à bénéficier ainsi d'une réelle promotion auprès d'un public bretonnant dont la majorité ne sait pas lire sa langue, ce qui lui interdisait auparavant de connaître et d'apprécier notre littérature moderne. Mais combien y aura-t-il de fictions pour l'année 92 ?

FB : Je ne peux pas vous en dire le nombre, il est encore trop tôt pour que je fixe un objectif en la matière. Cela dépendra des auteurs et des textes. Si quelqu'un a imaginé un scénario, qu'il me l'envoie, nous verrons ce que l'on peut en faire. Ma méthode de travail est claire : je prends en considération tout ce que l'on m'envoie et ensuite, je fonce !

LB : Message transmis. Les années précédentes il y avait une dizaine de fictions chaque année. Etaient-elles justes et crédibles ?

FB : Attention : il ne suffit pas de parler de création pour en faire. En prenant mes fonctions,

je suis obligé de constater que l'on faisait de moins en moins de fictions : 4 en 1991 au lieu de 8 en 1990. Certaines fictions n'étaient pas bonnes selon l'avis des professionnels comme du public. Je ne veux pas de fictions au rabais.

LB : Je vous ferais remarquer que l'année 1991 n'est pas encore terminée, ce qui logiquement étant donné ces chiffres, devrait nous permettre d'en espérer quelques-unes de plus avant 1992. Mais vous ne nous donnez aucun titre de ces mauvaises fictions ? Peut-être le "Barzhaz Breizh" étai-il une mauvaise fiction ? Il est vrai que certaines fictions peuvent à l'occasion diffuser des idées contestables pour les esprits façonnés par la centralisation.

FB : Je ne donnerai aucun titre et je ne veux pas commenter vos insinuations concernant le "Barzhaz Breizh", ni votre définition de la fiction.

LB : Il n'y a là aucune insinuation, je pose des questions pour tenter de comprendre. Car, à mon sens, ce que vous qualifiez de fiction "juste et crédible" est peut-être clair pour vous mais me semble encore très vague. J'aimerais avoir votre point de vue sur cette fiction, c'est tout. Enfin je ne propose aucune définition de la fiction, c'est à vous de le faire.

FB : Mais vous ne me parlez pas du tout d'enquêtes et de documentaires. Je considèrei que le documentaire est ce qui est le plus à la portée de "Chadenn Ar Vro". Avec des enquêtes en milieu bretonnant. Il faut envisager des documentaires construits, c'est-à-dire articulés autour d'un thème. Il faut refléter la vie des gens qui parlent breton. Faire le point sur un sujet, procéder à des investigations, à des portraits. Il faut titiller l'esprit des téléspectateurs, voire les provoquer à l'occasion et les amuser. Un exemple de ce qu'il faut faire, c'est, j'en suis convaincu, ce documentaire sur Anjela Duval, produit par Annaig Kervella et réalisé par Patrick Villchaize.

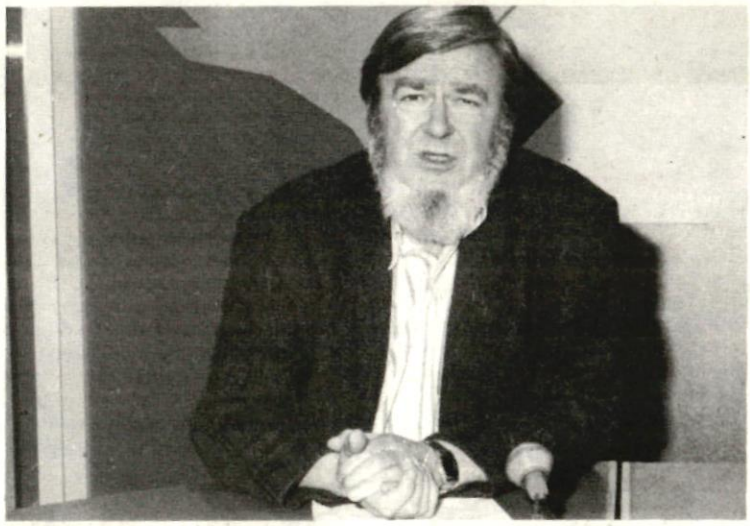
LB : Vous avez raison, ce fut un bon documentaire qui fait honneur à "Chadenn Ar Vro" et la compétence de notre ami Yann-Ber Piriou n 'y a pas été étrangère. Je ne vous avais pas encore questionné sur ce sujet qui vous tient à cœur car nous parlions de fictions. Parlons maintenant si vous le voulez, des émissions pour enfants bretonnants et en particulier des dessins animés, question controversée, semble-t-il ?

FB : Il continuera bien sûr à y avoir des émissions en breton pour les enfants. Mais je cherche une nouvelle approche de ce problème après avoir consulté de nombreux enseignants. J'entends privilégier des émissions pour enfants faites par les enfants eux-mêmes. Il faut que l'on voie les enfants à la télévision.

LB : Tout ce qui peut élargir les émissions pour enfants bretonnants ne peut qu'accroître le nombre des jeunes téléspectateurs. Mais c'est une question complexe où il faut de toute nécessité que les parents et les enseignants soient parties prenantes également. Et pourquoi pas là un autre comité de programme plus spécialisé que le premier ? Venons-en enfin à la question des dessins animés, qu'en pensez-vous ?

FB : Il faut revoir ce problème car la plupart des dessins animés sont étrangers, américains ou japonais. Le comité de programme qui se met en place sera tout à fait apte à traiter de ce que nous ferons pour les enfants. Je ne suis pas sûr que ce qu'il y a de mieux à faire soit de doubler en breton des dessins animés japonais. C'est également l'avis de nombreux enseignants.

LB : C'est un avis controversé sur le plan pédagogique en général car il est bon de ne pas couper les enfants de leur culture environnante.



F. Broudig

FB : Dans ce cas, pourquoi ne pas leur montrer des westerns en breton ? Ce pourrait être amusant.

LB : Il faudrait pour cela une durée d'émission beaucoup plus longue que l'heure misérable que nous octroie FR3. Mais par cette boutade vous entamez un débat important qui dépasse la langue bretonne. C'est le rapport à la culture dominante d'une langue minoritaire. Il faudrait le poser à mon sens plus globalement, notamment le rapport des enfants bretonnants vis-à-vis de la culture anglo-saxonne et de la culture française. Pour ma part je ne vois pas qu'il soit plus artificiel de faire parler breton que français à des dessins animés américains mais je me trompe peut-être. Et cet échange trop court m'amène à vous poser une dernière question : comment concevez-vous l'avenir de la langue bretonne ?

FB : C'est une question complexe et j'y réfléchis beaucoup. Je suis en train actuellement de terminer une thèse de doctorat dont le titre est "Etude de l'évolution de la pratique du breton depuis l'Ancien Régime jusqu'à nos jours". Je constate qu'il y a une baisse constante de la pratique du breton. Depuis 1950, la chute s'est accélérée rapidement et le dernier sondage effectué par T.M.O. Ouest établi que fin 1991, 55 % des habitants de la Bretagne Ouest comprennent la langue et que 21 % d'entre eux peuvent la parler. Cela fait actuellement 250.000 personnes parlant réellement le breton et ce sont principalement des gens de plus de 40 ans. La suite est sans appel, l'avenir est donc complètement angoissant. Mais il y aura encore des bretonnants bien au-delà de l'an 2000.

LB : Je ne me permettrais pas de porter un jugement sur un travail certainement intéressant même s'il ressemble un peu à un adieu devant la fosse d'un être cher. Il se trouve que nous sommes tous deux justement, des bretonnants de naissance âgés de plus de quarante ans, vous Trégorrois et moi Bigouden. Nous savons donc, comme tous ceux de notre génération bretonne, que le monde rural celtique qui nous a vu naître et où a grandi notre jeunesse, a basculé dans le néant. C'est irréversible. Mais de ce naufrage, il nous reste une langue. Nous devons transmettre cet héritage puisque maintenant un mouvement principalement citadin le revendique avec une fougue qui en surprend beaucoup. Des jeunes apprennent la langue et il faut les aider.

FB : Sûrement. Et je n'ai rien contre les néo-bretonnants. J'en connais d'excellents et je suis très heureux de les faire passer à la télévision. Mais la croissance du nombre des néo-bretonnants ne compense pas l'hémorragie continue des bretonnants de naissance et ne peut reconstruire une nouvelle société. Enfin il faut reconnaître que certains d'entre eux ont du mal à s'exprimer même s'ils sont souvent beaucoup plus motivés.

LB : Je trouve étrange que vous n'envisagiez pas, dans votre thèse, d'après ce que vous m'en dites, que, des néo-bretonnants puisse à terme se dégager un renouveau, même limité. Ceci au moins au titre d'hypothèse de travail... Car ces bretonnants du monde moderne ont beaucoup à dire et à faire. Beaucoup ont fait de la langue bretonne un idéal auquel ils sont prêts à dévouer leur vie car ils sont porteurs d'une nouvelle société bretonne puisque c'est de cela dont ils rêvent. Ces jeunes et moins jeunes sont tous porteurs d'avenir et certains ont du talent. Vous cherchez des auteurs pour votre émission, vous avez avec eux un véritable gisement. Je partage quelques-unes de vos réticences devant la langue qu'ils ont réussi à maîtriser. Ce n'est certainement pas un langage aussi dru, coloré et populaire que ceux de nos clans respectifs. Ce n'est peut-être, pour le moment, qu'une forme langagère belle mais vide puisqu'elle n'exprime encore aucune société réelle. Cette forme vide, il faut la remplir de vie et c'est sans doute là, la fonction vitale d'une télé en langue bretonne. Ne le faites-vous pas déjà chaque jour au point de vue linguistique, à "Taol Lagad" en combinant la langue littéraire qui est la leur avec les dialectes que vous connaissez. Ainsi, presque sans y prendre garde, vous inventez pour eux d'abord, avec vos collègues de l'audiovisuel breton, le futur langage de ce pays. Il faut maintenant aller plus loin sans pour autant partager l'illusion d'une renaissance à court terme. A l'heure de l'Europe, la langue bretonne a besoin d'une télé équivalente à celle des autres petits peuples de notre continent. Ceci dit, Fanch Broudic, ils sont fous ces Bretons. Mais leur folie, pacifique et généreuse, porte le seul avenir de notre langue et d'une autre société bretonne.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

Romant-kazetenn



Glizarc'hant

Roman-kazetenn
gant Fañch Treger
eil lodenn :

War lein ar Menez

Heol yac'h miz Mezheven a bar war an hent don a gas da lein ar Menez. En oabl glas e red koumoul gwenn-kann an nevez-hañv hag a bep tu d'an hent sonn emañ Fañch Penneg o krapat, e horjell en aezenn skañv brulu bras ha balan en o bleuñv. En ur bignat ar c'hrav e tarbar Fañch Penneg en e spered ar pezh a lavaro bremañ-souden d'ar grennarded bodet war al lein.

Pedet eo bet gant skolaerien skolioù divyezhed Lanleger da zont betek krec'h ar Menez da gomz gant ar skolidi eus e levr *Teñzor Run ar Gov* a zo bet lennet gant ar re-mañ e dibenn ar bloaz-skol. Bez ez eus anezhe skolidi CM2 Diwan, CM1 ha CM2 skol divyezhek Joseph Morand, div skol hag o deus roet ul lañs nevez d'ar brezhoneg e-touez ar re yaouank e Bro Dreger abaoe un toullad bloavezhiou. Heuliet o deus war droad azalek ti henthouarn Sant-Goneri an hent bet graet gant tudennou an danevell.

Pa erru Fañch Penneg war al lein emañ dres ar vugale o paouez echuiñ da zebriñ o merenn "e ti Mari C'hlaziou", da lâret eo war ar c'hlazenn, e gwasked ur c'hleuz goloet gant raden uhel. Serriñ a reont bremañ restachoù ar pred en o seier-skein ha goude, war urzh ar skolaerien, e tastumont ar paperoù hag an tammoù plastik chomet war ar c'hlazenn. Arabat saotrañ an natur gant lastez a seurt-se eme ar skolaerien. Ar grennarded hag o mistri a zegemer Fañch Penneg gant plijadur ha raktal unan eus ar skolidi a c'houlenn :

– Posupl e vefe, mar plij, c'hoari krigi-raden evel e-barzh an istor ?

– Evel-just, eme Fañch Penneg.

Hag eñ da dennañ eus e c'hodell ar gontell en doa bet soñj da zegas gantañ ha d'en em lakaat da galfichat krigi. Ne oa ket ret mont pell da glask raden. Stank e oant war ar c'hleuzioù tro-wardro, nemet ret e veze dibab ar plant rak an darn vuian anezhe a oa re dener c'hoazh evit ar c'hoari-mañ. N'eus forzh, Fañch Penneg a galfiche hag a galfiche krigi a veze didammet a vuzur gant ar grennarded hag a-vec'h ma c'helle pourchas a-walc'h dezhe daoust ma oa deuet an daou skolaer d'e sikour. Evit c'hoari krigiraden e azez an daou gevezer tal-ouzh-tal war ar c'hlazenn, treid an eil harpet ouzh re egile evel c'hoarierien bazh-yod. Nemet amañ n'eus bazh-yod ebet. Pep c'hoarier a gemer neuze unan eus e grigi, a grog gantañ eus e du ken a zichonk unan eus ar c'hrigi.

Neuze, ar c'hoarier eo dichouket beg e grog a gemer unan all e-keit ma zalc'h egile da sachañ gant e grog kantañ. E penn kentañ ar c'hoari e vez ar memes niver a grigi gant an daou c'hoarier setu an hini a vez torret toud e grigi a vez koll ha dont a ra ar maout gant ar c'hoarier a chom gantan ar muian a grigi mat.

Pa wel ar skolaerien eo erru skwizh ar skolidi gant o c'hoari rak ar vugale a skuizh buan, c'hwi 'oar, e c'halvont anezhe da zont e-kichen Fañch Penneg d'ober goulennoù digantañ diwarbenn e levr.

Azezet war un maen, harpet e gein ouzh mogerenn chapel Sant Herve e kont hemañ neuze d'ar skolidi penaos en doa ijinet istor ar pevar lisead yaouank, Erwan, Herve, Yannig ha Katell a oa deuet da soñj dezhe, goude bezañ klevet komz er skol eus Gwenc'hlan, ur barzh dall eus ar bempvet kantved, dont betek ar Menez da glask an teñzor a vije bet douaret gantañ hervez an hengoun. Lavarout a ra dezhe en deus graet pep tra a-raod al liseidi : enklaskoù el levraouegoù, war an dachenn, ha war kadastr Pederneg, labour dedennus tre, emezañ. Lavarout a ra dezhe ivez eo deuet meur a wech betek lein ar Menez dre hentoù disheñvel ha dindan bep seurt amzer hag eo aet ivez betek Run ar Gov, da welet ar maner ha da selaou an dud.

– Me, eme ur skoliadez, eo plijet kalz din an istor, nemet ar fin. Me soñje din o dije kavet en teñzor.

– Diaes e vije bet, eme unan all.

– N'eus forzh penaos, eme un trede, Gwendal ar Sidaner e anv, ur mab da Erwan ha da Rozenn ar Sidaner a C'hlizarc'hant, n'eus forzh penaos, emezañ, en doa lâret mat Gwenc'hlan (hag eñ da lenn en e levr) :

"Evit ar pezh a sell ouzh ma zeñzorioù hag a zo divent, roet am bije anezhe a-walc'h d'am c'henvroidi. Met ar prezant-mañ na zegasfe nemet gwalleur dezhe. Ra ma chomo paour ar Vretoned rak ar baourentez eo mamm al levenez !"

– Marteze ez eus un teñzor memestra, eme ar skoliadez he doa komzet da gentañ.

– Piv, eme unan eus ar skolaerien, a blijfe dezan ober enklaskoù evel-se ?

– Me, me, me,... eme ul lodenn vras eus ar skolidi.

– Ac'hanta, eme ar skolaer, ret e vo deomp komz eus an dra-se diwezhatoc'h. Da c'hortoz emaomp o vont gant Fañch Penneg betek Run ar Gov da welet ar pezh a chom c'hoazh eus ar maner kozh ha dreist-holl al laouer vaen a oa bras a-walc'h, vervez ar vojenn, evit doura holl gezeg marc'hegerien ar Roue Arzhur, gwechall-gozh !

(Da vezan kendalc'het)

E-giz a-raok « perestroika »

Ar Vretoned en em zistruj evel ur boblad disheñvel

Lennet em eus gant dudi ar pennadstur savet gant Joel Gwegan hervez e stumm-skrivañ nerzhus evel boas. Tennet em eus ur frazennig dioutañ : « Ar galloud (ar pennoù bras) a laka an traoù da lostenniñ o c'hortoz an deiz pa vo ar brezhoneger a-vihanik diwezhan kaset d'ar vered ». Siwazh deomp e red an holl brezhonegerien a-vihanik d'an emlazh sevenadurel ha, zoken, d'an daoulamm o klask bout gallegerien hepken. Mont a reont betek nac'h reiñ anvioù brezhonek d'o bugale. Aze emañ ar vuhez e tu ar familh liammet dre liammoù an eured da aozer al liennoù-mañ. Bevañ a ran etre daou sevenadur, etre div yezh. Anavezout a ran mat ar gudenn. Gwechall en em lac'hañ a raent ar Vretoned. Nac'hañ a raent ar gerioù, peogwir e teskent kanañ kantikoù, e teskent katekiz o dije pinvidikaet o c'hendiviz. Skouerioù e-leizh am eus am eus. E Gwiskriw, e lavaront hag e skrivont « Kroaz-Chure » e plas « Kroaz-ar-C'hure » evel ar chi e plas « ar c'hi ». Abalamour da betra ? Abalamour d'ar galleg e dro ket ar gensonenn « c'h ». Mervel a ra ar brezhoneg hervez digalonegezh ar bobl. Dalc'het em eus soñj eus va mamm-gaer a glaske gouzout pegen don ec'h anaveze langaj ar Vro ankouaet un tamm gant e vibien. Klasket he deus petra sinifie « raktal » diganin. Dre chañs am boa dalc'het « raktal » em sonj pa ganen « Me eo, Matilin an Dall » evit dansal asamblez gant ar re all :

« Me eo Matilin an Dall
Ar bombader laouen
A lak an dud da zansal
Diwar va barrikenn
Un taol sut ha souden
Paotred skañv d'an abadenn
Un bomm sonn ha raktal
Paotred o fringal, ge ! »

Setu bremañ o spered :

Emañ ganet ur paotrig bihan, n'eus ket pell, e ti va niz ha filhor e X. parrez a voe-hi da Brosper Proux, skrivagner fentus e brezhoneg, hag en deus e delwenn (statu) war blasenn ar vourc'h he deus, ouzhpenn ruioù dalc'het o anvioù e brezhoneg. Un anv gallek en deus bet ar babig. Lavaret am boa dezhañ (va filhor) e vije bet mat lakaat un anv-bihan e brezhoneg abalamour d'an trowardroioù hag abalamour d'e anv-familh. Skrivet am boa e oa un dlead dindan poan da vezañ tamallet d'ober evel Ceaucescu, un diktatour a rene d'ar marevezh-se e Stad-Roumani. Evit an eil bugel am boa lavaret an dra-se. Ne voe ket netra da ober. Kounnaret e voe, hervez, met ne gasas ket ur respont skrivet. Gant va breudeur-kaer, « gwir Vretoned », n'eus hini ebet en deus ur anv-badez e brezhoneg.



Evel ur boblad disheñvel... aman e porzh an Oriant

Keñveriet em eus gant anvioù-badez va nized eus tu ar re R., koulzkoude lavaret « brizh-Bretoned » pe « Sots Bretons » e galleg. An holl, me skriv an holl anezhe, o deus anvioù-badez e brezhoneg. Setu ar roll anezhe :

Yann-Patrick ganet e Moulins (Allier) ; Herve ganet e Nogent-sur-Seine (Aube) ; Yves ganet e Nogent-sur-Seine (Aube).

Evit an tri-se e oa marevezh nac'hadennoù gant an dud-e-karg. Bugale ar re-se o deus bet un anv-bihan hep kudenn :

Gwendall ganet e Naoned ; Erwan ganet e Naoned evit an niz kentañ ; Gwennael ganet e Orleans (Loiret) ; Maelig ganet e orleans ivez evit an eil niz ; Ivonick ganet e La Queue-en-Brie e-kichen Paris.

Ur eontr am eus, genedik eus Eliant (Bro-Gerne) eureujet gant c'hoar va mamm. Alies em eus klevet anezhañ diskleriañ e galleg eveljust : « Chez nous en Bretagne » pe « En Bretagne » a oa taoliou-morzol em c'halon. Abalamour d'ezhañ ha tud all on deuet da vezhañ emrener. N'am eus ket pleget. D'ar c'hontrol-bev an hini eo. Ur wech am eus lavaret dezhañ : « E Breizh amaomp du-mañ em c'horn-bro. « Nann » e voe ar respont reut.

Krediñ a rit e teu o spered eus ur rummad-tud kozh. Gant va filhor ho peus ur respont. N'eo ket trawalc'h ? Deuet eo va breur-kaer ha va c'hoar-gaer betek va zi e Miz du 1991. Evit ur wech divoas e c'houlenin digante : Perak ne vez ket ar brezhoneg evit bugale-bihan o rummad-tud ? Bamet, em eus klevet ur respont estlammus digant va c'hoar-gaer : « Ne dalv ket poan. E Breizh (4 departamant) emaomp ». Setu e 1991 e vez komprenet ar gudenn. Ur blijadur e vo evit Olier Gwichard. Evel e Stad-Veljik, evel e Stad-Yougoslavi n'eus nemet kavadennoù dizonest ar pennoù uhel hep ali ar problañsoù. Ar re-se, n'o deus nemet en em ziluziañ asamblez eus o diferañsoù ha dreist-holl eus o langaj disheñvel.

N'am eus ket mezh da skrivañ. N'eus ket riskl da vout komprenet gante. Ne ouezont ket lenn, siwazh. Gounezet eo ar maout gant ar Fransizien. Ur skouer c'hoazh : Ur mignon am eus eus Berrien. Klasket em eus digantañ gouzout pegiz e oa lavaret « tourbe » e brezhoneg « touarc'h » e respontas e plas « Taouarc'h ». E Gwiskriv ne dalv ket poan da c'houlenn, n'eus ket « taouarc'h ».

Pegoulz e savo kounnar gant kalz ar Vretoned evel kounnar ar Balted, evel kounnar ar Voldaved ha tud all e-barzh ar bed ?

Aldrig A NAONED

"Nikolazig, ar broioù tomm" gant Erwan Évenou

Embannet gant Mouladurioù Hor Yezh 1991)

Goude bezan bevet ha labouret en Aljeri e-pad pevar bloaz, goude bezan anavezet tamm-pe-damm ar stourmoù e Breizh – hag a-wechoù kemeret perzh enno – abaoe un ugent vloaz bennak, goude bezan deut da vezan ezel eus ur strollad politikel breizhat, on bet plijet-tre gant leur Erwan Evenou. Plijout a ra din displegan d'hol lennerien ar pezh am eus kavet ennan. Met en ur gregin gant ma fennad e sonj din, eo ur seurt labour war un dro un enor hag ur boelladenn risklus.

Buhez Nikolazig

Kontet e vez e leur Erwan Évenou buhez Nikolazig Roperzh, ganet en Aljeri e kêr Goustantina e-lec'h ma oa skolaer e dad, ginidik eus Breizh. Meur a vloavezh warlerc'h e vo dizoloet Breizh gant Nikolazig da vare vakansoù-hanv tremenet e bro e dadoù. Da c'houde e ya familh Nikolazig da chom en Aljer. Da vare an "darvoudoù" eo bet kaset ar paotr da Vreizh, ha goude da Baris, da ober e studiadennoù.

Ur wech deut da Vreizh, e ya tamm ha tamm e venozioù dagemm ; deskin a ra brezhoneg hag en em lakaat a ra da gentelian brezhoneg.

Dont a ra da vesan emsaver. Klask a ra tagan melestradur Bro-Frans. Krouin a ra meur a strollad da rein buhez d'ar vourc'h eman o vevan enni. Emezelet en UDB, e ya war ar renk evit ar votadegou-kanton ; met dipitus e vo an dilerc'h.

Skarzhet eus an oaled krouet gantan ha gant an aon da gaout diaezamantoù bras, e ya kuit e-unan da Vro-Algeri, en ur dremen dre Vro-Euskadi ha goude bezan skoachet e Breizh, da c'houlenn ar repu politikel.

Mat-tre eo digemeret du-se, peogwir eo ganet en Aljeri. E-pad ur mare e chom e kêr Aljer o labourat evit un "Treid du". Da c'houde e ya da chom e menezioù an Aures gant e familh deut eus Breizh.

E-pad un droiad er Sahara e ya betek an Ahaggar (pe an Hoggar) ha war ar menez uhellan en deus gweledigezh ar Roue Arzhur o kemmeskan Bro-Saoz ha Bro-C'hall, ar brezhoneg hag an arabeg. Ne oar ket Nikolazig piv a zo anezhan.

E-giz-se e echu istor Nikolazig, zoken ma vez lavaret e penn kentan al leur, eo bet skrivet buhez an haroz diwar notennoù kouezhet eus e chakod. Den ne oar petra a vefe deut Nikolazig da vezan, pe chomet da vevan en Ahaggar, pe aet da redek bro giz ar Sent kozh. Met gant gweledigezh ar Roue Arzhur en Ahaggar e vez graet al liamm etre Nikolazig ar broioù tomm ha Nikolazig Santez Anna an Alre, bro c'henidik Nikolazig Roperzh.

Un testeni e stumm ur romant

Ur romant eo levr Erwan Evenou, ha n'eo ket ul levr envorennoù nag un danevell, zoken ma fell d'ar skrivagner kinnig deomp un testeni.

Ganet eo Erwan Evenou e kêr Aljer e 1940 ; bevet en deus e Bro-Aljeri e-pad e vugaleaj hag e yaouankiz, hag eno en deus en em lakaet da zeskin yezh e vro ur wech deut da grennard. Da c'houde eo deut deus Bro-Frans da labourat en Aljeri e-giz kelenner e-pad meur a vloavezh. Bez eo bet e-barzh an UDB ha kenlabouret en deus da "pobl Vreizh", pa oa c'hoazh eus ar gazetenn zistag-man. Eveljust e oar mat deus petra eman o komz. A-ziwar traoù bevet gantan ha tud anavezet gantan eo bet savet ar romant, met e-giz eo bet skrivet en ar ger a- raok "e oa ganet e holl dudennoù en e faltazi". Arabat deoc'h eta klask diluzian ar pezh a vez gwir hag ar pezh ne vez ket. N'eus nemet ar skrivagner a c'hefe hen ober hag en deus ar gwir d'hen ober. En em laoskit da vezan kemeret ha kaset gant ar blijadur en ur lenn al levr. Ha me a lavar deoc'h, ho kwalc'h a blijadur ho po !

Ganet en ur vro estren, neuze dindan beli Bro Frans, en deus anavezet Erwan Evenou ur sevenadur all, araok anavezout hini e dadoù. Ha sur a-walc'h eo bet merket dontre gant ar pezh bevet-man. Dija, muioc'h eget ugent vloaz'zo e skrive ar gwerzennoù-man.

"Arab, va breur daoulagad bliou
Ha gouzoud a rez ez on mab d'az touar ?
Bihanig-tra e kerzen edan da heol flamm,
Hag e selaouen ouzh ho klemmoù foll
Eun tok breizad war va hlopenn" (1).

e oa enno danvez al levr embannet er bloaz-man.

Kudennoù an haroz, kudennoù a vreman

Meur a wech e vez kaoz eus kudennoù ar yezhoù, ar br adoù, ar broadelezhioù, ar sevenadurioù hag ivez eus an trevadennin.

E penn kentan e vez graet fae war an Arabed ha war an arabeg, met truez a vez ivez a-wechoù ouzh ar vugale aljerian, mesket gant an aon razo.

Taolennet e vez an diforc'hioù graet d'ar mare-se, ha diwezhatoc'h c'hoazh, etre an trabed, ar Juivezien, ar Fransizien hag ivez an diforc'h etre ar Frangaouied (Fransizien eus Bro-Frans) hag an "Treid-du" (Fransizien pe Europiz annezet en tu all d'ar Mor Kreizdouarel).

Savet e vez ivez kudenn gouzout petra eo bezan Gall pe Vreton, ha diskouezet e vez ar Vretoned en Aljeri e-giz trevadennerien.

Kudennoù Breizh a vez lakaet war wel ivez : Breizh Uhel dishenvel diouzh Breizh Izel, brezhoneg ar re baour ha brezhoneg ar re binvidik.

Diskouezet e vez ar Vretoned e-giz an Arabed er Frans. Met en em santout a ra Nikolazig en ur vro estren pa glev tud o kaozeal brezhoneg en ur c'harr-boutin e Bro-Wengamp.

En em lakaat a ra Nikolazig d'ober gant ar brezhoneg, en n'en deus biskoazh graet gant an arabeg betek e bemzek vloaz. D'ar mare-se e vez c'hoazh gwelet Bro-Aljeri gantan e-giz ul lodenn eus Bro-Frans. Met dont a ra, dindan levezon un emsaver, da genverian stad ar Vretoned ouzh hini an trabed, ha da vezan a-du gant an Arabed o stourm evit frankiz o bro ha da skoazellan ar re ne fell ket dezho mont da vrezelian en Aljeri.

Kontet e vez gant Erwan Evenou dismegans an dud desketan e skolioù Paris e-kenver ar brezhoneg hag e-kenver stourm ar Vreizhiz. Met kontet e vez ivez dispri ar Vretoned o-unan e kenver o yezh hag he finvidigezhioù. Pelloc'h er romant e vo kaoz, eus kasoni an "Treid du" chomet en Aljéri goude dieubidigezh ar vro, e-kenver an Arabed.

Seurt kudennoù a vez er mare-man kudennoù a-bouez-tre, pa vez komzet kement eus ar vroadelezh, eus an divroan



Dorn an Aotrou Doue an hini en doa boset ur milion guazed, merc'hed ha bugale ?!...



An Aljerian a raent ac'hanon...

hag an emvroan, eus ar gouennelouriezh. Nemet evit ar poentoù-se e talv ar boan lenn "Nikolazig ar broioù tomm".

O klask e orin e vez Nikolazig a-hed al levr (ha marteze ar skrivagner ivez) : ar Breton a vez graet anezhan en Aljeri, hag an Aljerian e Breizh ; deut da chom e Breizh e tesk brezhoneg hag e klash en em wriziennan e sevenadur Vreizh ; met tec'het kuit da Vro-Aljeri en em voaz ouzh gizioù ha doareoù menezidi an Aures ; hag a-benn ar fin ne oar ket Nikolazig piv a zo anezhan. Bez e c'hell c'hoarvezout kement-se gant pep hini en deus anavezet meur a sevenadur, meur a bobl pe en deus ranket mont da vevan en ur vro all n'eo ket hini e yaouankiz pe e vugaleaj.

Taolennoù gwirhenvel

Ur romant eo levr Erwan Evenou e-giz m'em eus lavaret deoc'h. Met gwirhenveltre e vez an dud pe an arvestoù taolennet gantan. Ar beurwirionded-man ne c'hell dont nemet eus traoù bevet gant ar skrivagner e-unan. E-giz-se eman pa vez kaoz eus traonienn ar Rhummel e Koustantina, eus gwalenn ar c'hirvi-lann, eus an douar o krenan. Gwirion-tre e son ivez skeudenn varzhus ar vuhez e Bro-Frans a zo e penn ar bugel, pe kevrin an amann d'an hevelep mare. Ken gwirion em eus kavet fae an araokourien gall evit ar brezhoneg hag ar Vreizhiz ; n'eus netra kemmet en devezhioù-a-hiziv. Istor un archer, madelezhus war ar seblant, a ya da emezelan er strolladoù krouet gant Nikolazig a c'hell c'hoarvezout c'hoazh.

Gwirhenvel eo ivez pilpouserezh an aotrou maer, sokialour anezhan eveljust, a sonj dezhan eo perc'henn war e garg ; seurt tud a vez gwelet e-leizh en-dro deomp.

Ken gwir em eus kavet ivez, emzalc'h an "Treid Du" chomet en Aljeri, hini ar c'henoberianted (am eus anavezet ivez) da lavarout eo Fransizien a zo aet da labourat en Aljeri goude he dieubidigezh, kement hag hini an "Treid-Ruz", pe hini ar Soviediz o labourat en Aljeri.

An haroz hag an istor

Kaozet e vez ivez gant Erwan Evenou eus an darvoudoù, bras pe vihan, c'hoarvezet en Aljeri, pe e Breizh, n'eo ket evito ounan met evit lec'hian buhez hag istor Nikolazig. Menneget e vez ar bombezadegoù en Aljeri da vare an eil brezel-bed, emsavadeg an Aljerianiz e dibenn ar brezel-man, ar "c'hudennoù" en Indochina, e Bro-Tunisia, hag e Bro-Varok. Un tammig muioc'h a draoù a vez kontet diwar-benn an "darvoudoù" e Bro-Aljeri ha dreist-holl diwar-benn an taolioù-tarzh er c'herioù, kêr Aljer en o zouez, hag ivez diwar-benn ar c'hampoù-gronnan.

En un doare resis a-walc'h e vez komzet eus an emsavadeg e Breizh e 1961 hag ivez eus he c'hwitadenn ; kentelius e vo, evit ar re ne oant ket ganet d'ar mare-se (hag evit ar re all ivez) lenn ar pajennoù e-kreiz al levr diwar-benn ar prantad-man. Komzet e vez ivez eus ar manifestadegoù e Sant Brieg da vare 1968 hag eus an taol-nerzh gant an FLB en hevelep kêr. Menneget e vez ivez ar pezh youzanvet gant ar Vretoned da vare ar brezel-bed kentan, pe gant ar "Breizhataoed" e dibenn an eil hini.

Ha pa vez diskouezet deomp Soaz an Taleg, moereb gozh Nikolazig, e sonjan diouzhtu (marteze e fazian, met ne vern) e barzhez Traon an Dour.

Taolennoù plijus ha fentus a vez kavet ivez. Sonj am eus deus beaj kentan Nikolazig da Vro-Frans ; a tebrin ouzhpenn e walc'h eman ar paotr, pa vez klanv ar re all war al lestr ; en ur lenn ar pennad-man e seblante din ivez santout ar c'hwezioù e-barzh al lestr. Ha taolenn an tad-kozh hag e geneil Job an Targac'h ? Piv n'en deus ket kejet ur wech bennak, e Breizh pe e lec'h all, gant seurt tud, leun a vuhez hag a startijenn, ne reont foutre kaer eus ar re aonik a vez atav o kemer o diarbennoù.

Un nebeut rebechigoù am befe koulskoude d'ober d'ar skrivagner. A-wechoù ez eus traoù n'int ket sklaer a-walc'h evit al lenner (fall em eus komprenet marteze) : perak e tec'h kuit Nikolazig d'an estrenvro, pa n'en deus a-benn ar fin graet netra fall e gwirionez ? Hag-en eo bet gwelet emsaverien o vont da glask repu en Aljeri (gwir eo bet evit Euskariz, met evit Breizhig) ? A- wechoù e ya un tammig re vuan ar c'hemmoù e menozioù pe e spered an haroz. A-wechoù e vez menneget pennadoù istor Vreizh hep liamm ebet gant istor Nikolazig, nemet da gentelian al lennerien, ar pezh ne oa ket ret d'am sonj : da skouer, paz eman Nikolazig o treuzin Bro-Euskadi hag ar Pireneoù, e vez kaoz eus ar Vretoned kondaonet d'ar marv e-pad ar brezel pevarzek. Met en evezhiadennoù-man n'int ket kalz a draoù e-kichen holl binvidigezhioù al levr.

Ar mod kontan ha skrivan

Plijet-tre on bet ivez gant ar mod kontan istor Nikolazig. Atav, pe dost, e vez komzet en ur mod farsus a-walc'h, oc'h ober goap deusoutan pe deus an dud o vevan gantan pe gejet ganto. Ar mod kontan a laka ac'hanon da sonjal en doare en deus graet gantan Pagnol da gontan envorennoù e vugaleaj hag e yaouankiz. Ha morse ne vez drouk an ton fentus-man.

Evezhiek hag eleveziek zoken e vez ar skrivagner pa vez komzet eus buhez privez Nikolazig. Da skouer, ne vez lavaret nemet gant un nebeut gerioù eman gwreg Nikolazig o c'hortoz ur bugel.

Lakaet e vez Nikolazig e unan da gomz hag e-giz-se e vez graet muioc'h a vuhez d'an dudenn. Ur wech pe ziv nemetken e komz, ar skrivagner e-lec'h e haroz, en un doare zo hini un den a komz hep bezan gwelet.

En ur yezh pinvidik ha saourus-tre eo bet skrivet "Nikolazig ar broioù tomm". Ne ra ket Erwan Evenou gant gerioù ijinet a-nevez, ne vezont komprenet nemet gant tud desket (ha desket-tre a-wechoù) war ar brezhoneg. Prouin a ra a-benn ar fin n'eo ket diazezet pinvidigesh ar brezhoneg war gerioù nevez a glotfe gant n'eus forzh peseurt ger gallek, met war ar gerioù, war an troioù-lavar, a zo anezho dija e brezhoneg ar vuhez pemdeziek. Meur a wech e vo dav deoc'h marteze furchal e-barzh ur geriadur pe ober gant roll ar gerioù "nebeut anavezet" lakaet e dibenn al levr. Met, ne vern ! Bez e c'hellit lenn "Nikolazig ar broioù tomm" memestra hep chom a-sav war ar ger-man-ger.

Ouzhpenn ur yezh pinvidik-tre e skriv Erwan Evenou en ur c'hoari meur a wech gant ar gerioù. Da skouer paz eman o taolennin kasoni an "Treid du" chomet en Aljeri e-kenver an Arabed : "me a wele splann ar gasoni o sevel dre gorfoù an ozhac'hed : o hilligan o gaolioù, o wean o bouzelloù, o loskin o stomakoù, o koenvan o bruchedoù, o waskan o bailhogoù, o treuzan o genaouioù, o stambouc'han o divfronoù, o tislontran o daoulagadoù hag o tiflistran er maez, e-giz talaroù an tanfoeltr". Hag ouzhpenn-se, n'eo ket nemet evit c'hoari gant ar gerioù, rak effedus-tre e vez ar c'hoarioù-se.

Dav eo lavarout ivez eo bet skeudennet al levr gant Claude Bouvier, en deus bevet ha labouret ivez en Aljeri hag en deus studiet oberenn ar filmour breizhat René Vautier (en deus gret kement evit ar pobloù trevadennet). D'am sonj e klot mat-tre tresadennoù Claude Bouvier gant ar mod fentus e vez kontet gant Erwan Evenou buhez Nikolazig.

Ma n'ho peus ket lennet c'hoazh "Nikolazig ar broioù tomm", eo poent bras hen ober. Spi am eus e kavfoc'h kement a zudi hag em eus kavet. Ha m'ho peus c'hoant d'ober plijadur d'unan bennak a oar lenn brezhoneg, profit dezhan levr Erwan Evenou. E-giz-se e vo echuet mat ar bloavezh kozh pe kroget mat gant ar bloavezh nevez.

Y.J.

(1) "Plouk" – skrivet e 1967 – e-barzh "Défense de cracher par terre et de parler breton" barzhonegoù dibabet ha kinniget gant Y. B. Piriou ; embannet gant P.Y. Oswald e 1971.

Kembre Patagonia, gant Bryn WILLIAMS

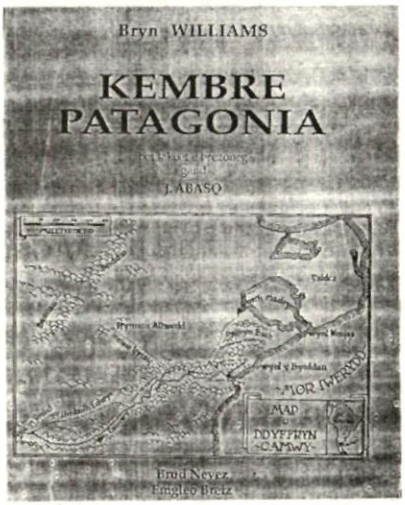
Al leor-mañ a vo lennet buan. Rak mall a vo gant al lennerien gouzout hiroc'h diwar-benn an « Drevadenn ». Kembreiz aet da Vro-Arc'hantina evit sevel duhont ur Vro-Gembre nevez. E-lec'h ma chomo bev, ar yezh, ar feiz ha spered ar vro gozh.

J. Abasq en deus lakaet e brezhoneg leor kembraek Bryn Williams. Ul leor kavet gantañ pell a oa, ha deut c'hoant dezhañ e dreiñ e brezhoneg pa oa duhont brezel Inizi Malouat pe « Falkland Islands », hervez ar Saozon.

Al leor a grog gant « an huñvre » (1861), gant ar « prienti » hag « an avantur ». Kenderc'hel a ra gant « tabut » ha « stourm », « kresk » ha « difraosta » ha d'ar fin « kerse ». Al lodenn diwezhañ eus al leor o vezañ « Eñvorennou » Bryn Williams.

Bev-buhezek eo al leor, *« eur seurt romant istorel »* evel ma skriv J. Abasq. Ul leor a zesko ur bern traoù deomp.

Rebechet, memes tra, gant B. Williams d'ar Gembreiz bezañ atav prest da blegañ dirak an estren : d'ar Saozon en o bro, d'ar Spanoled du-hont.



Stourm a oa a-eneb an endro (sec'hor, glaveier, liñvadennoù...), a-eneb tud ar vro, indianed a-wechoù (koulskoude lod anezho o doa desket kembraeg !) ha dreist-holl a eneb paotred ar Stad Arc'hantel, o klask lazhañ ar c'hembraeg. Sikouret e oant a-wechoù gant tud ar vro, gant pennoù bras Bro-Arc'hantina, zoken, ha gant lod eus an dud chomet e Bro-Gembre. Diforc'h a oa etre ar Gembreiz : lod a oa deut, evit gwir, evit sevel ur Vro-Gembre nevez, lod all o oa deut evit bevañ ha gounit arc'hant.

Siwazh, n'oant ket evit sevel ur stad digabestr du-hont. Nag ar Saozon, nag ar Spagnoled a blije an dra-se dezho. Bremañ ar Gembreiz a zo aet muioc'h war-zu Menezioù Andes.

Hervez P. Berresford Ellis *Wales, A Nation Again, 1968)*, war 80.000 a dud, diskennidi an drevadennerien, e oa 7.000 Kembraeger a-vihanik. Ha bremañ ?

Ar gelaouenn gentañ savet du-hont a oa « Y Brut » *(Brud)* he anv.

Lennerien *Brud nevez* a adkavo gant plijadur yezh J. Abasq, eün, aes da lenn ha memes tra saourus. Souezhus, koulskoude, gwelet « krembraeg » implijet, a-wechoù, e-lec'h ma vije bet gwelloc'h, war va meno, « kembraed », pa ne vez ket anv eus ar yezh.

Traoù fentus a-wechoù :

« Oneto (Enseller evit stad Arc'hantel) a gomze e Saozneg, hag e veze troed e Kembraeg gand unan euz an drevadennerien, hag e veze neuze troet e yez ar vro (yez an Indianed) gand Galech mab ar Pennveuriad ». Ar C'hembraeg evel yezh an darempredoù etrevroadel !

G.M.

Kembre Patagonia. Bryn Williams. 190 p., 50 L, Messidou, 40 bis Ru ar Republik, 29200 Brest.

Lennegezh ar brezhoneg abaoe 1945

gant Francis FAVEREAU

Niverenn 75 *Ar Falz* a zo bet savet penn-da-benn gant Francis Favereau, mestr a goñferañs war ar brezhoneg e Skol-Veur Breizh-Uhel Roazhon, goude bezañ bet kelenner war ar brezhoneg hag ar saozoneg e Lise Karaez ha skolajoù Gwengamp. Un niverenn e brezhoneg.

Ar re o deus lennet niverenn 20 *Skol Vreizh,* labour galleg F. Favereau, *« Littérature et écrivains bretonnants depuis 1945 »* a adkavo e niverenn 75 *Ar Falz* al lodenn gentañ eus niverenn 20 *Skol Vreizh.* Adkavet e vo ivez luc'hskeudennoù ha tresadennoù Nono.

E brezhoneg e vo plijadusoc'h da lenn, marteze. Da skouer (diwar-benn, Mikael Madeg) e galleg :

« Doué d'une belle aisance et d'une grande spontanéité dans le style, il manque parfois de densité, sans compter un certain parti-pris érotique ou narcissique qui parfois frise la provocation ».

Hag e brezhoneg :

« Dorniet-kaer, ha lañchennet-mad pa vo laret, e vank dezañ gwech a vez un disterig fetissaad, ha ne blij ket d'an oll e « zinzantelez (diwisk pe liboudenneg) pa ra gant erotik de hegal ha da zidial an dud, pe'tramant pa vez é selled ouzh e vegel pe bouton-kof ».

Ur sapre labour en deus graet an oberour. Meskaj a zo, evelato. Et niverenn, brezhonek, *Ar Falz,* ne ket kavet *« Renabl skrivagnerion ha skriverion ar brezhoneg 1945-1990 ».* Hag war niverenn *Skol Vreizh,* ar skouerenn e galleg, e vo kavet ar renabl-se nemet... e brezhoneg. Diaes e vo evit an nann-brezhonegerien implij anezhi. Gwelloc'h e vije bet, marteze, ur skouerenn *Skol Vreizh* nemet e galleg hag ur skouerenn *Ar Falz* nemet e brezhoneg.

A-benn gouzout da vat ur bern traoù diwar-benn lennegezh e brezhoneg abaoe 1945 e vo ret, eta, prenañ asambles, an div niverenn, *Ar Falz* ha *Skol Vreizh.* Rak e vo kavet ivez evel-se *« Addenta & Errata »,* (a drugarez da ditouroù M. Madeg, labour mestroniezh A. Renault ha lizheroù tud so).

Ha lakaat an div niverenn e-kichen oberenn ken talvoudus Abeozen. Evit klokaat.

G.M.

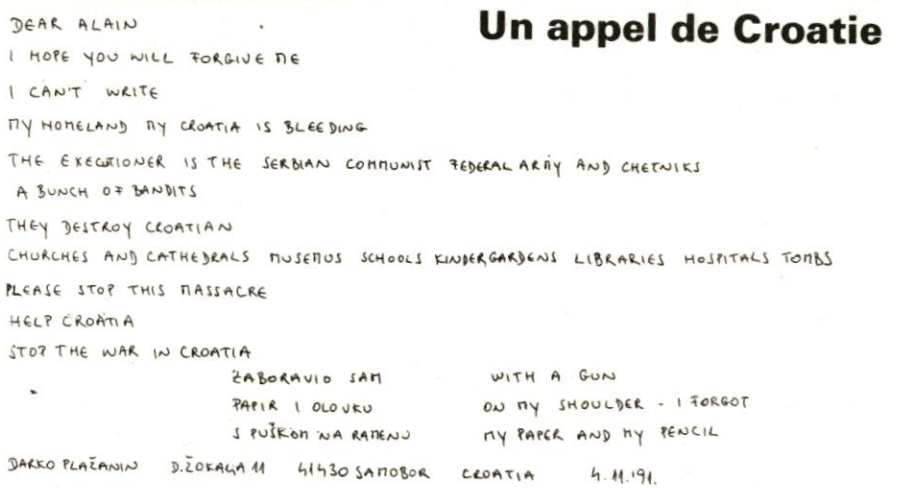
Ar Falz Niv., 75, 40 L, 20 Straed Kerskoff, 29600 Montroulez.

Ar Falz
N° 75 1991



LENNEGEZH AR BREZHONEG ABAOE 1945

Un appel de Croatie



DEAR ALAIN

I HOPE YOU WILL FORGIVE ME

I CAN'T WRITE

MY HOMELAND MY CROATIA IS BLEEDING

THE EXECUTIONER IS THE SERBIAN COMMUNIST FEDERAL ARMY AND CHETNIKS
A BUNCH OF BANDITS

THEY DESTROY CROATIAN
CHURCHES AND CATHEDRALS MUSEUMS SCHOOLS KINDERGARDENS LIBRARIES HOSPITALS TOMBS

PLEASE STOP THIS MASSACRE

HELP CROATIA

STOP THE WAR IN CROATIA

ŽABORAVIO SAM — WITH A GUN
PAPIR I OLOVKU — ON MY SHOULDER - I FORGOT
S PUŠKOM NA RAMENU — MY PAPER AND MY PENCIL

DARKO PLAŽANIN D.ŽORGA 11 41430 SAMOBOR CROATIA 4.11.91.

Cher Alain,

J'espère que vous allez me pardonner/Je ne peux pas écrire/ma patrie, ma Croatie saigne/l'exécuteur est l'armée serbe communiste fédérale et les Chetniks/Un groupe de bandits/Ils détruisent les églises et les cathédrales, les musées, les écoles, les écoles maternelles, les bibliothèques, les hôpitaux, les tombes de Croatie/S'il vous plait, arrêtez ce massacre/Aidez la Croatie/Arrêtez la guerre en Croatie/Avec un fusil sur l'épaule, j'ai oublié mon papier et mon crayon.

Chers camarades,

La vie a parfois des imprévus inattendus et tragiques. Voici pourquoi je vous écris :

J'ai rencontré l'an dernier au Festival international de Haïku à Matsuyama au Japon, un grand poète croate qui avait remporté un premier prix de poésie, à l'unanimité du jury (je participais à ce Festival en tant que membre du jury et expert). Cette rencontre était, vous l'imaginez, nimbée d'exaltation et de discussions passionnantes sur le haïku et ses variantes dans les différentes langues. Ce poète croate, Darko Plazanin, était un homme chaleureux, cultivé et plein d'humour. Nous avons beaucoup parlé de culture bretonne et croate, et de poésie !

Il y a quelques semaines, je recevais une lettre, ou plutôt un cri de désespoir de ce même Darko Plazanin. Comme vous le savez, son pays est la proie d'une guerre cruelle et impitoyable. Des règlements de comptes vieux de 45 ans s'y déroulent dans l'étonnement et l'incompréhension générale.

Que faire pour cet ami, sinon faire connaître ce cri de désespoir, qui est celui du peuple croate ?

C'est pourquoi je vous transmets copie du message de détresse qu'il m'a envoyé en vous demandant de bien vouloir en parler dans le « Peuple Breton ». Il s'agit de ma part d'une démarche à caractère humanitaire, car je ne connais pas très bien, je l'avoue, les implications politiques du conflit en cours. Tout ce que je sais, c'est qu'une armée envahit un autre pays, ce qui est déjà condamnable.

Alain KERVERN

1. Lettre au *PB*

« Etonnement »

Je vous fais parvenir le renouvellement de mon abonnement au « Peuple Breton » et j'en profite pour vous faire part de mon étonnement devant votre position au sujet de la Croatie, et en particulier du communiqué publié page 4 du « Peuple Breton » d'octobre, demandant la reconnaissance de l'indépendance de la Croatie dans ses frontières actuelles. Ce qui me surprend est la position « dans ses frontières actuelles ».

Vous aviez publié il y a un peu plus d'un an un excellent article au sujet des ligues d'Italie du Nord, dans lequel un parallèle était fait entre ces ligues et les mouvements nationalistes slovènes et croates. A cette époque-là, vous émettiez donc des réserves au sujet du nationalisme croate, réserves que je trouve tout à fait justifiées. Pourquoi alors aujourd'hui, dans le conflit entre les nationalismes serbes et croates prendre le parti des nationalistes croates ?

Et votre position risque d'être adoptée par la CEE. Si elle l'est, cela sera catastrophique pour... les Albanais du Kossovo, sur lesquels la domination serbe sera entérinée, au nom du même principe du respect des frontières actuelles. Et il faut quand même être réaliste : si la prétention des Serbes à contrôler à la fois la Krajina et le Kossovo est condamnable, on ne peut pas leur demander à l'inverse d'abandonner et la Krajina et le Kossovo !

Mais ce qui m'a le plus surpris, c'est qu'une telle position vienne de vous, d'un mouvement qui a fait du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne une de ses revendications principales ! Comment justifier le droit de la Loire-Atlantique à se rattacher à la Bretagne et refuser celui de la Krajina à se rattacher à la Serbie ? Voilà une erreur qui pourrait vous coûter cher ! (je dis « vous » car je ne suis pas Breton, je suis Occitan).

2. Précisions du *PB*

– Quand nous demandons la reconnaissance et la garantie de l'indépendance de la Croatie dans ses frontières actuelles, ce n'est pas par fétichisme à l'égard des frontières, mais **nous refusons la modification des frontières par la force ;** si modification il doit y avoir, c'est par négociation qu'elle doit être décidée, après retour de l'armée « fédérale » dans ses casernes et évacuation de la Croatie. Ce refus de modification des frontières par la force en Europe est aussi la doctrine de la CSCE.

– Le problème du Kossovo n'est pas un problème de frontière : dans cette région autonome, peuplée à 90 % d'Albanais, le gouvernement local a été dissous par les autorités serbes qui exercent directement le pouvoir en refusant aux Albanais le droit à l'autodétermination qu'ils ont dû organiser clandestinement.

– Il y a certes conflit entre deux nationalismes et les courants populistes, voire fascistes, sont au moins autant développés en Serbie qu'en Croatie. Mais ce ne sont pas les Croates qui bombardent les villes serbes, mais le contraire ; c'est l'armée fédérale, dont la majeure partie des officiers sont d'origine serbe, qui utilise des moyens lourds (aviation, blindés, artillerie) contre les villes croates (les journalistes ont comparé Vukovar, lors de sa reddition, à l'état de Léningrad assiégée par les nazis, ou Dubrovnik à Saïgon au moment de sa prise par le Viêt-Cong en 1975) – pour en faire partir les populations. Ce sont les Serbo-fédéraux qui ont empêché la Croix Rouge d'accéder à l'hôpital de Vukovar pendant qu'ils ►

Dialogue avec un lecteur pour faire comprendre le problème des Croates

faisaient le tri des personnes présentes (au fait que sont devenues la directrice de cet hôpital et les personnes qui y ont été arrêtées après la prise de Vukovar par les fédéraux ?) ; ce sont eux aussi qui ont profité d'un couloir humanitaire, ouvert par Bernard Kouchner, pour prendre un village près de Dubrovnik et améliorer ainsi leurs positions.

Que Mitterrand joue les Ponce-Pilate en refusant (dans une interview à un journal allemand relaté dans « Le Monde » du 2 décembre) de choisir entre l'agresseur et l'agressé, cela ne nous étonne guère de la part de quelqu'un incapable de sortir de l'idée d'État-Nation. Quant à nous, nous considérons qu'il y a un agresseur, l'armée fédérale et le pouvoir serbe (nous ne voulons pas mettre tous les Serbes dans le même sac), et un agressé, la Croatie. Chaque jour passé sans reconnaître la Croatie est un avantage et un gain de temps donné à l'agresseur.

– L'indépendance de la Croatie est le résultat d'un processus démocratique, autant que celui qui a mené à l'indépendance de la Slovénie (devenue effective, même si ce pays n'est pas reconnu au niveau international) ou des États baltes. Elle a été proclamée après le refus de la Serbie de discuter d'une modification des institutions yougoslaves, comme le refus de reconnaître la désignation d'un Croate, régulièrement élu, à la Présidence de la présidence collective. De plus la Croatie a suspendu pendant quatre mois son indépendance, sans que la Serbie ait arrêté son attaque par le biais de l'armée fédérale.

– La Krajina et la Slavonie ont proclamé leur autonomie en mai, avant la proclamation de l'indépendance de la Croatie. Dans ces deux régions des tireurs serbes se sont mis à abattre purement et simplement des gardes croates, avant même la proclamation de l'indépendance croate.

A notre connaissance, les Serbes sont minoritaires en Krajina et Slavonie et l'on comprend mal de quel droit ils demanderaient leur rattachement à la Serbie, à moins de chasser les Croates par la force, ce qui est en train de se produire.

Il faut ajouter enfin que les garanties accordées en août par le gouvernement croate aux Serbes de Croatie (voir le *PB* d'octobre 1991) n'ont même pas été prises en compte par les Serbes de Slavonie ou de Krajina.

– Oui, il y a encore des centaines de milliers de personnes qui se considèrent comme Yougoslaves. Malheureusement, la Yougoslavie n'existe plus en tant que telle, pas seulement à cause de la proclamation de l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, mais aussi parce que les institutions yougoslaves ne sont plus animées que par les Serbes et les Monténégrins (par ce qu'on appelle le bloc serbe).

Europe

2e Conférence Parlement européen et Régions de la CEE : Un stimulant pour la Bretagne

Le 29 novembre 1991, la Seconde Conférence du Parlement européen et des régions de la Communauté européenne (132 régions représentées), réunie à Strasbourg, a adopté à la quasi-unanimité sept résolutions et une déclaration à l'attention du Conseil et de la Commission des Communautés ainsi que des chefs d'État et de gouvernement qui se réuniront à Maastricht les 9 et 10 décembre prochain. Le Conseil régional de Bretagne, représenté par MM. Bourges, président, et Lombard, vice-président, s'est associé à ce vote favorable.

La Conférence demande notamment :

– que les régions puissent saisir la Cour de justice non seulement contre les décisions qui les touchent directement, mais également en cas de non-respect du principe de subsidiarité et de conflits d'attribution avec d'autres institutions, et sur l'interprétation du droit communautaire les concernant ;

– la constitution d'un comité des régions, indépendant, formé d'élus désignés par leurs pairs, qui puisse prendre des initiatives et être consulté non seulement par le Conseil et la Commission, mais aussi par le Parlement européen ;

– la consultation des régions sur les mesures qu'elles seront amenées à mettre en œuvre en vue de la réalisation du marché intérieur et de l'Union économique et monétaire ;

– la représentation des régions dont l'organisation correspond au modèle fédéral (ou qui bénéficient d'une autonomie spéciale) aux réunions du Conseil convoquées pour délibérer sur des questions mettant en jeu directement ou indirectement leurs compétences ;

– la priorité, dans l'attribution des financements communautaires, aux initiatives interrégionales, en particulier lorsqu'elles concernent plusieurs États membres.

Il faut se féliciter de cette prise de position commune qui va dans le sens d'une extension et d'une consolidation des autonomies régionales dans la perspective d'une Union européenne de type fédéral. Cependant, il faut bien reconnaître que pour trouver une pleine application en Bretagne, ces résolutions impliquent une extension des compétences et un accroissement des moyens budgétaires du Conseil régional. Un pouvoir législatif doit lui être reconnu dans l'ensemble des domaines où l'échelon breton s'avère le plus adéquat pour réformer, organiser, gérer ou stimuler. C'est une exigence à remplir rapidement pour que, dans l'Europe des régions qui s'affirme, la Bretagne ne se trouve pas minorée. Comment tolérer plus longtemps que la Bretagne, qui assume la charge financière de construire et entretenir les lycées, n'ait pas son mot à dire dans la politique d'éducation de ses jeunes tandis que les länder allemands ont une compétence exclusive en la matière, avec les résultats remarquables que l'on sait ?

Dans une Europe dont le centre politique et financier se déplace vers l'est, le dynamisme de la Bretagne supposera non pas de simples incantations mais une plus grande liberté d'action pour une capacité d'initiative accrue. C'est la leçon que MM. Bourges et Lombard devraient être amenés logiquement à tirer de leur participation à la Conférence de Strasbourg. C'est aussi l'enjeu majeur de l'élection régionale du 22 mars prochain.

Christian Guyonvarc'h
Administrateur du groupe
Arc-en-Ciel au PE, candidat
aux élections régionales sur la liste
« Peuple Breton, Peuple d'Europe »
dans le Morbihan

Un oranger sur le sol irlandais

par Roger FALIGOT

UDR : Encre un mot de vocabulaire nord-irlandais hélas synonyme de « violence ». l'*Ulster Defense Regiment*, avait été créé comme régiment auxiliaire « neutre » de l'armée britannique en Irlande du Nord, mais 96 % de ses soldats étaient loyalistes. Au fil des ans, ses soldats n'ont pas caché leur hostilité aux Nationalistes. Il est vrai que l'UDR a tout de suite été pris pour cible par l'IRA. Mais il est tout aussi vrai que ce régiment a été infiltré jusqu'à la moelle par les groupes paramilitaires protestants. D'où de nombreux assassinats de type confessionnel, de nombreux scandales en tous genres.

Résultat : après 20 ans d'existence, le gouvernement de sa Majesté a décidé de dissoudre l'UDR. Le commandant en chef britannique à Belfast, le lieutenant-général Sir John Wilsey, doit regrouper les restes de ce régiment avec les *Irish Royal Rangers*. Et ce régiment verra le jour l'année prochaine sous le nom *Royal Irish Regiment*. Ça changera quoi, au juste ? Demandaient récemment les médias irlandais. Sans doute pas grand-chose. Mais en attendant, de nombreux problèmes ont déjà surgi pour façonner cette unité de 6.000 hommes : de nombreux Royal Rangers qui, Catholiques, n'étaient jamais envoyés jusqu'ici en Irlande du Nord, ont commencé à se plaindre : « Les anciens de l'UDR sont talement racistes à notre égard alors que nous sommes aussi des soldats britanniques ! ».

Un nouveau casse-tête pour l'état-major anglais...

Une initiative originale d'aide au Tiers-Monde
Le réseau solidarité

Qu'est le réseau solidarité ?

Le réseau a pour but de mobiliser l'opinion publique du Nord aux côtés des populations du Sud qui luttent pour défendre leurs droits économiques ou sociaux. Cette mobilisation se fait par le biais de campagnes de lettres. Le réseau a entamé son action en 1981 et compte aujourd'hui 4.500 adhérents en France, 200 en Belgique et un petit noyau en Allemagne. Le réseau est aujourd'hui animé par Peuples solidaires et va fêter ses 10 ans lors d'un colloque européen organisé à Rennes les 9 et 10 novembre 1991 sur le thème « Nord-Sud », le poids de l'opinion européenne.



Comment s'effectue la jonction entre les populations du Tiers Monde et le réseau ?

Pour se faire connaître dans le Tiers Monde, le réseau utilise toute une série de canaux :

– Les ONG (Organisations non gouvernementales) de développement européennes mettent le réseau en contact avec leurs partenaires du Sud.

– Des rencontres internationales, des voyages d'études permettent de consolider ces contacts.

– La presse associative internationale est également un bon vecteur de communication : revues et bulletins publiés sous l'égide des Nations-Unies ou de coordinations d'ONG.

– En outre tant la commission de Bruxelles que le service de liaison non gouvernementale des Nations-Unies publient des répertoires d'ONG du Nord et du Sud qui permettent de repérer des partenaires potentiels.

– Enfin, à plusieurs reprises, un flash d'information, une intervention diffusée par Radio France Internationale se sont révélés très porteurs.

Lorsqu'on arrive au réseau, une demande d'intervention, comment prendre les garanties indispensables, vérifier les faits, situer les interlocuteurs, avoir la certitude d'agir à bon escient ?

C'est à ce niveau qu'interviennent les organismes d'appui dont Réseau Solidarité a su s'entourer dès le départ. Ces organismes sont : Artisans du monde, Cimade, Cridev, Économie et Humanisme, Inodep, Juristes-Solidarité, Solagral, Terre des Hommes et Vie Nouvelle. Ils jouent le rôle de consultants et transmettent des demandes d'intervention en provenance du Tiers Monde. L'appel doit comporter 3 critères essentiels : l'appel doit émaner du Tiers Monde, concerner des droits économiques et sociaux, et il faut que ce soit les intéressés eux-mêmes qui demandent l'intervention.

Quelles sont les relations du réseau au niveau européen ?

A plusieurs reprises, le réseau a travaillé au coude à coude avec d'autres ONG européennes. Avec les Britanniques, le réseau a interpellé la banque mondiale à propos d'une construction de barrages en Inde. Avec les Belges, le réseau a appuyé les syndicats de pêcheurs du Kerala. A d'autres moments, le réseau rejoint des campagnes internationales et contribué à des acquis significatifs. En 1984 Coca-Cola est contraint de négocier avec des syndicats guatémaltèques.

En quoi consiste la participation au réseau ?

Lorsque l'équipe exécutive du réseau décide d'engager une action, une circulaire est adressée aux membres du réseau. On y trouve une information sur la situation, des consignes pratiques et un modèle de lettre. Il ne reste plus alors à l'adhérent qu'à expédier la lettre. Chaque trimestre le bulletin « Solidarité » informe les adhérents de toutes les actions menées et de leurs résultats.

Comment peut-on devenir membre du réseau solidarité ?

Il suffit d'envoyer une demande d'engagement à Réseau Solidarité, 5 rue F. Bizette, 35000 Rennes (tél. 99.38.82.40). Une fois par an les adhérents sont invités à confirmer leur adhésion au réseau et à contribuer aux frais du réseau suivant ses moyens.

P.Y.M.

Max Simeoni dénonce auprès de R. Dumas la situation de la population kurde du nord de l'Irak

Monsieur le Ministre d'État,

Vous n'ignorez pas que les plus grandes menaces pèsent sur les cinq cent mille réfugiés kurdes du nord de l'Irak du fait de l'arrivée de l'hiver et de la situation politique et militaire dans la région.

Les récentes attaques menées par l'armée irakienne, en violation de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, contre la population kurde, en particulier dans les environs d'Erbil et de Souleimanieh, ont causé la mort de nombreux civils et provoqué un nouvel exode de peut-être deux cent mille personnes. Ces actions condamnables interviennent après les bombardements effectués par l'armée turque en territoire irakien les 11 et 12 octobre dernier, qui ont frappé la même population de réfugiés.

Cette situation dramatique requiert d'urgence une augmentation de l'aide humanitaire de la Communauté et de ses États membres, – qui certes ont déjà fait beaucoup, – en faveur de la population civile kurde du nord de l'Irak comme de celle qui est encore réfugiée en Iran et en Turquie. Si cela n'était pas fait, il ne fait pas de doute que des scènes semblables à celles des mois de mars et d'avril se reproduiront, mais peut-être sans la présence des caméras de télévision, occupées qu'elles seront par la guerre de conquête que mène la Serbie en Croatie.

Un effort humanitaire accru s'impose donc dans des délais très courts. Mais il apparaît évident qu'aucune solution satisfaisante et durable ne sera trouvée au problème kurde tant que le peuple kurde ne sera pas en mesure d'exercer son droit légitime à l'autodétermination, ce qui suppose l'ouverture de négociations au niveau international.

C'est la raison pour laquelle je me permets de vous demander d'agir dans le cadre du Conseil de Sécurité en faveur d'un nouveau déploiement de forces des Nations-Unies dans le Kurdistan irakien, dans le but de prévenir les agressions de l'armée irakienne contre la population civile, mais aussi en faveur de l'ouverture d'une conférence internationale sur la question kurde.

Par J.C. CASSARD

BRETAGNE : 1492-1992
La péninsule, muselée par le centralisme français, retrouvera-t-elle sa vocation maritime ?

Une importante exposition consacrée à "la Bretagne au temps des ducs" présentée l'été durant à l'abbaye de Daoulas puis transportée à l'automne au Musée Dobrée de Nantes, un colloque scientifique international organisé par l'Université de Bretagne Occidentale à Brest ont commémoré cette année le cinquième anniversaire du mariage d'Anne et de Charles VIII, c'est-à-dire en fait l'hyménée hautement politique de deux souverains de plein exercice : la duchesse de Bretagne et le roi de France. Deux fois reine (Anne épouse en effet Louis XII après le décès de son premier mari), la duchesse restée chère au cœur des Bretions symbolise bien la réussite et les limites du dessein de sa famille, les Montforts, fondateurs après 1364 d'une puissance autonome. Tous ces événements ne peuvent trouver leur sens véritable qu'une fois replacés dans le contexte européen de l'époque, lequel n'est pas sans présenter quelque similitude avec notre futur prévisible ou souhaitable.

Le duché, péninsule d'Europe

Par sa situation géographique, la Bretagne apparaît comme précipitée dans la mer : depuis le Mont-Saint-Michel et les marais de Dol jusqu'aux parages déchiquetés de Saint-Mahé-de-Fine-Poterne (la pointe Saint-Mathieu) au Nord, des raz si redoutés pour leurs tumultueux courants jusqu'à l'île de Pirmil à Nantes, point de rupture de charge naturel entre navigation maritime et navigation fluviale, plus de 2.000 kilomètres de côtes entaillées de profondes rias aux eaux abritées, festionnées de centaines de pointes acérées, émaillées de milliers d'îlots ou de rochers à demi immergés viennent rappeler cette évidence première qu'est la présence de la mer. Donnée fondamentale pour l'histoire : de tout temps les habitants de la péninsule ont su tirer le meilleur parti des richesses marines qui s'offrent à eux, et ce en dépit de tous les dangers encourus.

Dès la préhistoire les hommes séparent le sel de l'eau de mer en la faisant d'abord réduire par évaporation naturelle avant de chauffer la saumure ainsi obtenue jusqu'à cristallisation (méthode ignigène). La fouille des sites littoraux antiques et médiévaux découvre d'impressionnants amoncellements de coquilles d'huîtres sauvages ou de patelles que les archéologues doivent chiffrer par mètres cube ! L'abondance des ressources halieutiques permet aux Romains de développer autour de la baie de Douarnenez une activité industrielle de salaisons à base de petits maquereaux et de sardines. Aux temps modernes encore, des sécheries, certaines très anciennes, sont bien réparties tout au long du littoral péninsulaire, souvent établies à proximité de barrages artificiels semi-submersibles (constitués d'une solide maçonnerie surmontée de fascines) fonctionnant comme autant de pièges pour le poisson à la marée descendante. Et malgré tous les aléas de la conjoncture, la concurrence étrangère et la surexploitation des fonds, la Bretagne demeure aujourd'hui la première région française pour les pêches maritimes... La même continuité historique se repère dans la région de Guérande, nous rappelant que la mer, dans le passé, c'est d'abord et surtout le sel : il est indispensable à la consommation humaine et à un bon équilibre physiologique ; il était jusqu'au siècle dernier le seul moyen commode d'assurer la conservation longue des aliments. Au Moyen Age cette denrée stratégique (qui sert également d'appui à toute une fiscalité) est récoltée dans la presqu'île de Rhuis et sur les pourtours du golfe du Morbihan, mais les marais salants les plus productifs font alors la fortune de la région de Guérande et, au Sud de la Loire, de " la Baie " (de Bourgneuf).

L'océan nourricier présente aussi le mérite, en des temps où les voyages terrestres sont lents et aléatoires, de rapprocher les hommes et les civilisations. Les spécialistes retrouvent les mêmes architectures mégalithiques sur toute la façade atlantique, du Portugal au Nord de l'Ecosse et à l'Allemagne. Preuve que des courants de circulation méridiens existaient dès la préhistoire, qui se maintiendront jusqu'aux guerres franco-anglaises des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Les Vénètes furent les maîtres d'œuvre d'une puissante thalassocratie commerciale dont Jules César ne vint à bout que par le hasard d'une chute de vent au plein milieu d'une bataille navale décisive. Les Bretons, quant à eux, sont également arrivés par mer de la grande île voisine, recrutés à l'origine pour défendre et repeupler une Armorique ruinée par des raids de pirates au cours du III[e] siècle. Plusieurs siècles durant des contingents de colons continuent à passer la Manche : Procope nous apprend qu'il suffisait d'un jour et d'une nuit pour le faire à la seule force des rames. Au haut Moyen Age il existe des royaumes doubles, établis à cheval sur cette mer qui est plus un lien qu'un obstacle : celui de Domnonée englobe tout le Nord de la Bretagne, la Cornouaille britannique et l'actuel comté anglais du Devon qui retient son nom.

De ces traditions et de ces potentialités maritimes la Bretagne bénéficie à plein au XV[e] siècle. Ses marins disposent en effet d'un instrument bien adapté aux exigences d'un trafic diversifié, éclaté entre de multiples sites d'atterrissement : la carvelle, un navire de moyen tonnage (entre 50 et 150 tonneaux de port), rapide et sûr, vite échoué sur des grèves sommairement aménagées, vite allégé de son fret, vite reparti. Les historiens en ont repéré des milliers dans les fonds d'archives des ports européens, en Angleterre bien sûr, dans la péninsule ibérique, à l'Ecluse et à Damme, affrétées par des marchands bretons et, plus souvent, étrangers car les capitaines-armateurs de la péninsule font alors figure de "rouliers des mers occidentales". Vers 1450 la flotte bretonne est quatre fois plus importante que celle de Normandie, pourtant la première du royaume. Les patrons ne se contentent pas de charger les marchandises originaires du duché (le sel ; les blés ou la viande salée ; les toiles, *canevas* de Vitré et *olonnes* de Locronan, réputées dans toute l'Europe : le minuscule havre de Pouldavid, par lequel elles s'expédient, finit par devenir synonyme de toiles à voile en Angleterre comme en Flandre...) ou d'y amener des denrées qui y font défaut (l'excellent fer de Biscaye, le vin de Borddeaux, etc.) ; ils se louent, eux et leurs équipages, à tous les hommes d'affaires en quête de transporteurs compétents, acheminant le vin de Bordeaux vers les îles britanniques ou en Flandre, transbordant laine et draps entre ces deux pays, assurant tous les cabotages possibles et imaginables le long des côtes de France, s'aventurant même aux Canaries et jusqu'à Terre Neuve.

A cette profitable activité nautique, deux raisons structurelles principales. Une connaissance approfondie, quoique toute empirique, des méthodes de navigation et des itinéraires maritimes du Ponant reconnus depuis la préhistoire. Ce n'est pas un hasard si les premières cartes marines françaises sont dessinées au Conquet au sein d'une famille de pilotes héritiers d'une riche expérience professionnelle, les Brouscon. Une conjoncture politique favorable : dans la guerre de Cent ans, le Duc s'efforce, par un subtil jeu de bascule entre les deux puissances antagonistes, de préserver la neutralité de son Etat. Les navires de Bretagne sont donc en général reconnus come neutres par les belligérants, échappant ainsi aux dangers de la guerre de course malgré les inévitables bavures et des contestations juridiques toujours possibles (si le chargeur est bien neutre, la cargaison transportée peut ne pas l'être aux yeux de certains...). Afin de parer aux risques majeurs, le Duc organise d'ailleurs à partir de 1373 un système de " convoi " au large des côtes bretonnes, ses propres bâtiments de guerre se portant garants de la sécurité des embarcations marchandes qui auront au préalable acquitté un droit. Dans un ordre d'idée voisin, le Duc met également en vente dans les principaux ports d'Europe des lettres de sauvegarde qui protègent du pillage, en cas de naufrage, les précieuses cargaisons. Ce sont les célèbres " brefs de Bretaigne ".

L'essor maritime a pour conséquence un afflux d'étrangers de toutes nationalités dans le Duché : chaque printemps, par exemple, des dizaines de navires hanséates descendent charger le " sel de la Baie ", animant pour un temps les rues de Bourgneuf (on y voit encore les pierres de

→

lest d'origine baltique qu'y abandonnèrent des générations de marins du Nord). Des marchands accompagnent les navigateurs, certains finissent par s'établir sur place. A Nantes prospèrent déjà les amorces des colonies portugaises, espagnoles ou italiennes bien étudiées pour le XVI[e] siècle. Ainsi, dès 1430, la famille génoise des Spinola, déjà bien implantée à Bruges, délègue l'un des siens sur les rives de la Loire pour y ouvrir un comptoir : ses descendants, devenus des Spinole, y perpétueront longtemps la tradition commerciale et financière héritée des ancêtres ligures. Un peu plus tard apparaissent d'autres Génois, comme les Lomellini, ou des Florentins, tels les Frescobaldi, fournisseurs attitrés de la cour ducale. A un niveau social moindre, d'autres étrangers viennent chercher fortune en Bretagne, mettant à la disposition du pays leur savoir-faire d'artisans : ce sont surtout des "Austrelins", des gens de langue allemande, mineurs (les meilleurs spécialistes se recrutent à l'époque dans les mines de Styrie et de Carinthie), artilleurs (à la fois fondeurs de canons et combattants mercenaires, experts dans le maniement des armes à feu qui prennent de plus en plus d'importance sur les champs de bataille de la fin du Moyen Age). Dans une certaine mesure, les villes bretonnes recèlent une société cosmopolite à l'abri de leurs remparts.

Cet aspect international se trouve redoublé par des importations massives d'objets d'art. En effet des officines spécialisées travaillent à la commande pour toute l'Europe atlantique, fournissant la cour nantaise et les principales maisons de la noblesse en produits d'un luxe ostentatoire : soieries, tapisseries des Flandres, manuscrits à images, bijoux de Paris... D'autres ateliers s'adressent à une clientèle moins huppée mais désireuse de suivre la mode. La plupart des objets qui nous sont parvenus étaient destinés au mobilier des églises : albâtres anglais, retables bruxellois ou anversois, orfèvrerie sacrée en provenance des pays rhénans. Il ne faudrait pas non plus négliger l'importation directe de statues italiennes ou bourguignonnes qui ont ensuite pu servir de modèles à l'inspiration des artistes locaux, ni celle des images xylographiées dont on remplissait des tonneaux entiers ! Les historiens de l'art ont encore beaucoup à nous apprendre...

Ces échanges, si fructueux et complexes, aboutissent à ériger la Bretagne en puissance à part entière, reconnue comme telle par tous les Etats européens au XV[e] siècle. Les ducs entretiennent des relations diplomatiques suivies avec les principaux souverains : dans l'année 1477, choisie au hasard parmi les séries conservées de sa chancellerie, François II échange une correspondance avec les rois de Castille, du Portugal, d'Angleterre, avec l'empereur germanique et le prince d'Orange. Les archives renferment le texte originel de nombreux traités, magnifiques parchemins calligraphiés avec soin et dûment scellés. Même la lointaine Suède conclura un traité d'amitié et de bonne entente avec Nantes... Aux yeux de tous les responsables politiques, y compris le pape qui incline volontiers à regarder le duc comme son fils bien-aimé, la Bretagne existe comme une entité distincte du royaume de France. Leurs motivations sont claires et intéressées : il convient de maintenir avec elle de bonnes relations pour s'assurer l'ouverture paisible des routes maritimes occidentales, mais aussi pour lui faire jouer le rôle d'un utile contrepoids aux ambitions françaises toujours estimées menaçantes pour l'équilibre européen. Avec l'effrondement de la grande Bourgogne, consécutif à la mort de Charles le Téméraire devant Nancy en 1477, cette dernière préoccupation devient une donnée-clé de la géostratégie continentale.



Anne, duchesse souveraine

Observons un instant la duchesse Anne telle que ses conseilleurs la firent figurer en 1489 sur son sceau de majesté. Revêtue d'une robe taillée dans un lourd drap (pourpre, la couleur des anciens empereurs, ou bleu royal ?) retombant en plis épais, l'enfant – car il s'agit bien d'une enfant, elle n'a que 13 ans – siège sur un trône d'apparat de style gothique visiblement beaucoup trop large pour elle. Coiffant sa tête, on devine le fameux cercle ducal à hauts fleurons qui ressemble trop à une couronne royale pour que le roi de France n'en prenne pas ombrage. Dans sa main droite elle tient un glaive à lame nue, symbole de son pouvoir de commandement militaire. L'épée paraît elle aussi surdimensionnée et constitue un pathétique rappel de ses devoirs de protectrice armée du duché contre les entreprises de tous ses ennemis... Enfin, la légende du sceau porte *Anna Dei gratia Britannie ducissa,* " Anne par la grâce de Dieu duchesse de Bretagne " : Jean V a fait insérer définitivement en 1417 cette formule " par la grâce de Dieu " dans la titulature officielle des ducs. Il se trouve à Paris de bons théologiens pour prétendre que seul un roi peut s'en parer !

Ce sceau tardif traduit bien la philosophie des prétentions politiques de la maison des Montforts : depuis plus d'un siècle les ducs se font représenter en majesté sur leurs monnaies ou dans leurs livres d'heures, tenant fermement le glaive militaire ou la main de justice (ils exercent leur droit de grâce sur tous leurs sujets). Chacun d'eux inaugure son règne par un couronnement (qui n'est pas un sacre...), refuse pour le duché l'hommage lige au roi (y compris Arthur III qui garde pourtant son épée de connétable de France en accédant au trône breton), frappe monnaie d'or... Tous se donnent à voir ornés des attributs classiques du pouvoir régalien et affirment, tant en actes que dans leur propagande, les "droits royaux et ducaux "des princes de Bretagne. Le futur aumônier d'Anne, l'historien Pierre Le Baud, n'hésite pas à écrire que "le duc est aussi bien dans son duché comme est le roi à Paris", retrouvant les accents d'un Guillaume de Saint-André, chroniqueur du XIV[e] siècle, versifiant : "*Il y eut rois autrefois/Maintenant duc, qui a tels droits/Comme le roi, ni plus ni moins*".

Ainsi, sans jamais se risquer à relever le titre de façon explicite – ce qui aurait entraîné aussitôt une rupture irréparable avec la France – les prédécesseurs d'Anne ont affirmé bien haut leur dignité plus que ducale, presque royale, arguant que dans le passé la Bretagne insulaire comme la Bretagne armoricaine ont vécu sous des rois autochtones, ajoutant perfidement que la souche de ces premiers souverains chrétiens était bien antérieure à l'entrée en Gaule des Francs encore païens... Et ce ne sont pas là simples prétentions d'étiquette : les Montforts sont résolus à faire respecter dans le duché la plénitude de leurs droits royaux. Anne ira même, en 1490, jusqu'à retourner contre les partisans avérés du Valois la notion, monarchique par essence, de crime de lèse-majesté !

Pour parvenir à leurs fins, les derniers ducs ont su bâtir un Etat moderne dont les rouages internes sont désormais bien connus. Il reprend dans ses grandes lignes l'organigramme des autres principautés (l'influence bourguignonne est profonde en Bretagne au début du XV[e] siècle lors de la minorité de Jean V) et, comme elles, décalque l'Etat français. Tout s'ordonne autour de la personne du duc qui arrête les principales décisions, même si en général François II, le père d'Anne, se reposait sur les gens de son conseil pour assurer le suivi des questions courantes. La chancellerie occupe une place essentielle dans ce dispositif central : ce service technique vérifie, met en forme et expédie les lettres d'ordres ; le chancelier est en fait le premier personnage de l'Etat après le duc dont il préside de droit le conseil.

Les gens de finances, surveillés par une cour des comptes établie à Vannes, doivent gérer " l'ordinaire " (les biens de la couronne) et surtout " l'extraordinaire " constitué du rapport des impôts directs (le *fouage* levé sur les foyers paysans, l'*aide* sur les villes) ou indirects (les taxes sur les boissons, les douanes, les brefs, etc.). Toutes ces rentrées d'argent servent essentiellement à alimenter deux lourds postes de dépenses : **la cour**, véritable gouffre financier ; **l'armée**, une armée qui pèse de plus en plus lourd à cause de la nécessaire modernisation de l'armement et de l'entretien d'une ligne de fortifications dans les pays de marche, c'est-à-dire tournées contre le France... Dans ces conditions il n'est pas étonnant de constater que les ressources ne suffisent jamais à boucler un budget toujours en déficit malgré l'instauration dans les années 1440 d'un embryon de budget prévisionnel, "l'état de la finance".

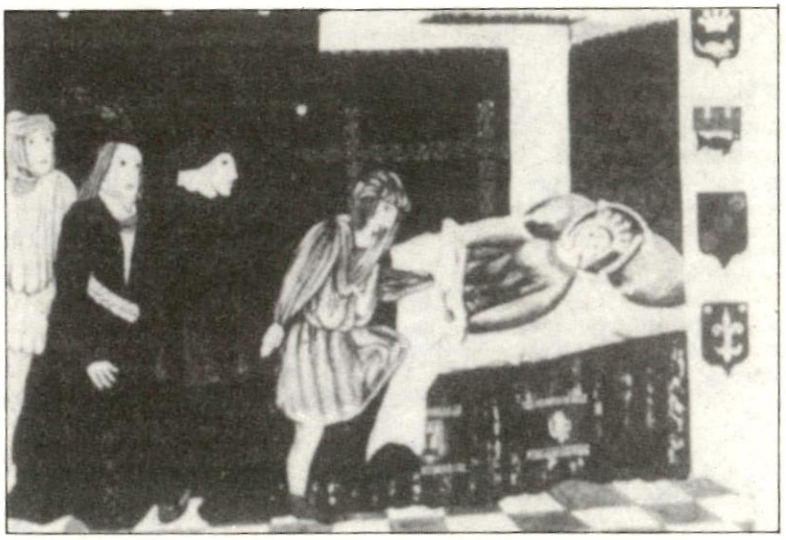
En cas de guerre un peu longue, le duc doit vite se résoudre à mettre en gages les plus belles pièces de son trésor, à abandonner à ses créanciers les revenus futurs de certaines fermes choisies parmi les plus lucratives, à aliéner partie de son domaine... Et pourtant dans le courant du XV[e] siècle le fouage a augmenté fortement (il quadruple en l'espace d'une génération sous François II) tandis que les contribuables bretons renâclent et fraudent...

Les habitants du duché pourraient en théorie faire entendre leurs plaintes à l'occasion de la tenue annuelle des Etats de Bretagne réunis pour consentir l'impôt direct, mais les nobles et les clercs y prédominent qui jouissent d'intéressants privilèges fiscaux ! Comme le tiers n'y est représenté que par les délégués des "bonnes villes" – que le duc se garde bien d'accabler – les Etats approuvent rituellement la politique gouvernementale sans véritable discussion sur le fond ni contestation apparente... Dernière composante institutionnelle de la Bretagne des Ducs, le Parlement tranche les débats juridiques, entamés dans les "barres" inférieures, en tant que tribunal d'appel : en 1485, François II l'érige en cour souveraine, enlevant par là même à ses sujets toute possibilité d'interjeter appel pour " faux jugement " auprès du Parlement de Paris. Ce faisant, il rompt l'ultime attache avec le royaume. " Un siècle après l'affirmation de l'indépendance financière, la proclamation de l'indépendance judiciaire affirme sans ambages la vocation du Duché à l'indépendance politique pure et simple " (Jean Kerhervé).

La Bretagne et la France dans le concert européen

La monarchie française traverse une grave crise, aux rebondissements multiples, entre 1340 et 1450 : les défaites de Crécy (1346) et d'Azincourt (1415), la capture du roi Jean au soir de la déroute de Poitiers en 1356, la minorité puis la folie de Charles VI (1380-1422), la faiblesse patente du " petit roi de Bourges " son successeur, tous ces coups du sort ont amoindri un pouvoir royal privé d'un chef indiscuté, déchiré par les ambitions des factions opposées (Armagnacs contre Bourguignons), tandis que le roi d'Angleterre revendiquait, s'appuyant sur de solides arguments généalogiques et juridiques, le trône aux fleurs de lys pour lui-même. Profitant de la persistance des désordres, les princes du sang s'émancipent de la couronne et mettent sur pied de puissants Etats autonomes : le plus illustre reste celui du " grand duc d'Occident ", Charles le Téméraire, dont les terres relèvent pour partie du royaume, pour partie du Saint Empire germanique.

Avec moins de panache et plus de constance dans la réussite, la Bretagne des Montforts profite elle aussi de cet affaiblissement temporaire de la monarchie, sans néanmoins jamais s'immiscer directement dans les querelles intestines de la famille royale. An contraire, elle fait montre d'un prudent loyalisme, sauvegardant au besoin la personne même du pauvre roi fou en dépêchant à Paris des contingents armés en 1409 pour le protéger. Les nobles du



Mariage par procuration d'Anne et de Maximilien d'Autriche.

duché peuvent librement mettre leur épée au service du monarque, suivant en cela les exemples des trois connétables bretons : Bertrand du Guesclin, Olivier de Clisson et Arthur de Richemont. Ce dernier (le futur duc Arthur III) libère la Normandie de l'occupation anglaise dans les années 1440 à la tête de l'armée bretonne, prêtée par son frère, et de troupes royales. Les Bretons s'illustreront encore sous Castillon en 1453 lors de la saisie de cette place, événement qui clôt traditionnellement la guerre de Cent ans.

Cette politique habile, pro-française sans être vraiment anti-anglaise, atteint ses limites dans la seconde moitié du XV[e] siècle. Alors la France se relève vite de ses ruines et Louis XI (1461-1483) n'est plus disposé à tolérer l'existence autonome de grandes principautés sur les marges de son royaume. A l'inimitié personnelle existant entre lui et François II s'ajoutent donc des questions de principe sur lesquelles ni l'un ni l'autre ne peut ni ne veut transiger : la Bretagne se trouve dès lors acculée à participer à toutes les coalitions opposées à la renaissance d'un pouvoir royal fort. Sa survie dépend à terme, dans une large mesure, de la réussite ou de l'échec des grands féodaux. En 1464, sous l'influence de son Trésorier Pierre Landais, François II reprend sa liberté d'action : Nantes accueille désormais tous les réfugiés politiques français, dont le propre frère du roi privé de son apanage de Normandie, et noue des alliances avec tous les révoltés. Ainsi en 1465 le duc adhère à la " ligue du bien public " qui débouche, après l'indécise bataille de Montlhéry, sur la conclusion d'un trêve fragile. La guerre reprend en 1471-1473. Mais en 1477 la puissance bourguignonne s'effondre, laissant la Bretagne à peu près seule dans le royaume. Après 1480 la tension monte encore d'un cran : Pierre Landais parvient à éliminer son rival, le chancelier Guillaume Chauvin partisan d'un accommodement avec Louis XI, tandis que le parti français, mené par les Rohan et les Laval, s'agite dans le duché, s'apprêtant à en appeler au roi pour défendre ses intérêts menacés par la politique centralisatrice des Montforts. La mort de Louis XI ne fait que retarder de quelques années une échéance fatale.

Les événements s'accélèrent en 1487 et prennent vite un tour dramatique pour les Bretons, écrasés à Saint-Aubin-du-Cormier le 28 juillet 1488 : le duché est largement envahi, François II trépasse en septembre, le gouvernement ducal, divisé, éclate. La jeune duchesse ne peut compter que sur la fidélité de certaines villes et sur la loyauté inébranlable de son chancelier, Philippe de Montauban, qui la sauve d'un mariage avec le ventripotent Alain d'Albret dont elle a horreur... Si plusieurs prétendants se disputent sa main, aucun ne paraît être en mesure de lui apporter les renforts militaires indispensables pour soutenir les contre-offensives menées par les bandes herminées. Diverses tractations ont lieu avec le roi, apportant un répit momentané. Finalement Anne épouse par procuration l'archiduc Maximilien d'Autriche le 19 décembre 1490 : à défaut d'une solution féodale, les diplomates bretons ont choisi d'internationaliser leur cause. Anne représente incontestablement le plus beau parti d'Europe, et cela séduit !

La conjoncture politique générale ne lui est pourtant pas favorable. D'abord parce que le roi de France représente une force considérable à affronter : le budget du royaume est, en année normale, sept fois supérieur au budget breton, et il existe un gisement fiscal facilement pressurable en temps de crise alors que la Bretagne s'asphyxie financièrement au bout de quelques mois d'effort. L'armée du roi est logiquement plus nombreuse, son équipement plus moderne : toute tentative sérieuse d'intervention en Bretagne supposerait un énorme investissement à fonds perdus pour rétablir l'équilibre des armes. A priori, cette perspective n'a rien d'utopique au vu de l'enjeu géo-stratégique que constitue la péninsule.

Les Bretons ont seulement joué de malchance. Tous les amis de leur pays, et ils sont nombreux et puissants en apparence, s'avèrent incapables au moment décisif de lui venir concrètement en aide. Non par mauvais vouloir, seulement pour des raisons intérieures sérieuses, à commencer par le pape qui n'entend pas prendre le risque de froisser un roi de France dont il a par ailleurs besoin. Maximilien, le mari de la duchesse, ne dispose pour



Illustration extraite du "Compost des Bergers" (1493).

l'heure que de peu de biens propres ; les grands électeurs de la Diète germanique ne sont pas décidés à le laisser les entraîner dans une aventure lointaine et Maximilien doit s'occuper, toutes affaires cessantes, de la révolte des Flamands et de Ladislas Jagellon, roi de Bohême et de Hongrie. Henry VII d'Angleterre redoute pour sa part qu'éclatent de nouveaux troubles dans sa noblesse, ultimes soubresauts de la " guerre des deux roses " dont son pays s'extrait à peine ; de toute façon son Parlement, qui consent l'impôt, se montre très réticent à l'idée d'une reprise des expéditions militaires sur le continent après un siècle de déconvenues diverses. Les souverains de Castille et d'Aragon, quant à eux, ont besoin de toutes leurs forces pour mettre le point final à la Reconquista : ce sera chose faite fin 1941 avec la prise de Grenade sur les Maures.

Ainsi la Bretagne se débat dans une situation paradoxale : hormis le roi, elle ne compte que des amis sincères qui ont intérêt à la voir survivre comme puissance autonome dans le concert européen, mais ces mêmes amis se trouvent empêchés, pour des raisons diverses et valables, de la secourir à l'heure du danger. Chacun lui dépêchera pourtant quelques milliers de mercenaires, mais cet effort symbolique reste très en deçà des besoins réels sur le terrain. Avec réalisme les capitales de l'Europe atlantique feront vite leur deuil du duché ; seul Maximilien paraît avoir longtemps regretté la perte de la "pucelle de Bretagne", mais que pouvait-il faire pour elle ? L'Angleterre sacrifie un précieux relais maritime à la circonspection de ses parlementaires ; l'Espagne se tourne plutôt vers le Sud et découvrira sous peu les fastes américains. Pour tous le sympathique duché du Ponant prend rang de préoccupation seconde, d'atout trop aléatoire ou trop onéreux à jouer en ces années où d'autres priorités commandent.

De ces défaillances, Charles VIII s'apprête à tirer parti : il installe finalement la petite duchesse dans son lit et la dépucelle avec soin, comme peut s'en assurer une délégation de bourgeois rennais cachés dans un recoin de la chambre nuptiale... Mais les diplomates bretons ont bien travaillé, multipliant les précautions quant à l'avenir d'une union encore personnelle. Dès le second jour de son veuvage en 1498, leur souveraine, maintenant âgée de 21 ans, restaure les services centraux de son Etat avant d'épouser, sans trop de contrainte cette fois, son cousin Louis XII, ce beau prince en révolte qui combattit jadis dans les rangs bretons à Saint-Aubin-du-Cormier... Son nouveau mari lui accorde de bon gré toutes les garanties souhaitables concernant la pérennité du duché en tant qu'organisme politique spécifique, mais Anne n'aura qu'un seul fils, chétif et vite enlevé à l'affection de ses parents. La Bretagne devait revenir au frère puîné du dauphin...

Un hasard biologique scelle le destin de ce qui n'est pas encore une province du Royaume... Auparavant Charles VIII avait habilement œuvré au dénouement de la crise bretonne : la dot de la petite " Brette " est assurément belle, d'autant que la Bretagne des ducs lui lègue un appareil d'Etat en bon ordre de marche. Cependant le bilan du ballet diplomatico-militaire des années 1487-1491 présente un déficit majeur pour la couronne : en prenant Anne pour femme le roi sacrifie en effet un projet concurrent, son union projetée avec Marguerite d'Autriche la propre fille de l'archiduc Maximilien, la petite-fille du Téméraire. En renvoyant la jeune princesse à son père, Charles VIII renonce à tout un pan de l'héritage bourguignon qu'elle devait lui apporter : l'Artois et la Franche-Comté échappent de ce fait à la France pour plusieurs siècles.



(Lire coloriée sur ardoise).

Le bilan de l'union est moins évident à dresser pour la Bretagne. Remarquons seulement qu'elle s'intègre à un Etat à forte tradition continenale qui n'aura de politique de la mer digne de ce nom que sous de trop brefs ministères. La vocation maritime de la Bretagne en pâtit sûrement aujourd'hui encore ; son ouverture naturelle sur les horizons européens s'en trouvera muselée à moyen et long terme sans que jamais la province d'Ancien Régime, les départements ou les régions administratives actuelles puissent peser sur les décisions de haute politique arrêtées à Paris. La nouvelle donne européenne pourra peut-être faire évoluer les choses dans un sens plus conforme à ses intérêts...

Jean-Christophe CASSARD

Livres

Stratégies agricoles :

Les quotas laitiers en Bretagne, France, Pays-Bas

Il y a quelques années, Fanch Elegoet expliquait dans « Révoltes Paysannes en Bretagne » comment les légumiers avaient construit un nouveau système de formation des prix, en réaction contre l'ancien système favorable aux expéditeurs. Quelque temps après, il comparait les systèmes de développement/formation agricole en Bretagne, France et Pays-Bas. Dans « Stratégies agricoles », je suis tenté de dire qu'il s'agit un peu de la synthèse de ses deux livres précédents. En effet, nous retrouvons une analyse des stratégies des acteurs sociaux concourant à la formation du prix du lait (syndicalisme agricole, entreprises, État) et les comparaisons Bretagne/France/Pays-Bas. Dans l'Hexagone, les chamailleries entre l'État et le syndicalisme agricole dispensait les entreprises laitières de tout effort de modernisation, de valorisation du lait collecté. Pourquoi feraient-elles des efforts, vu le faible prix du lait ramassé en Bretagne et en France ? De plus, par leur ardeur à monter au créneau, les agriculteurs bretons tirent les marrons du feu au profit de leurs collègues de l'Hexagone.

L'auteur oppose cette régulation politisée bruyante et inefficace à celle qui a lieu aux Pays-Bas, corporatistes, silencieux et efficaces. A cela, j'objecterai que politisé n'est pas synonyme de démocratique. Le syndicalisme agricole français est loin d'être démocratique... En France, le mode de régulation des relations sociales c'est l'explosion. Ce fait est constaté par tout le monde : des militants bretons à Gourvennec et de Gourvennec au FLNKS en passant par les anciens du FLN, tous disent que l'État français ne comprend que les rapports de force. L'unanimité est totale sur ce point.

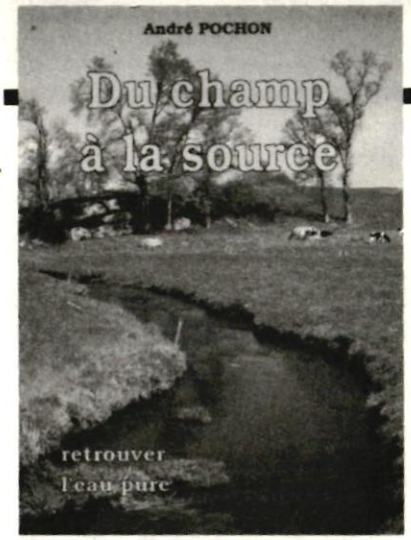
Autre fait intéressant, Fanch Elegoet nous montre quand et comment les Bretons ont perdu la bataille des quotas laitiers, bataille qui se jouait en réalité à la fin des années 70.

Les quotas laitiers furent une aubaine pour de nombreuses régions de l'Hexagone et permirent à l'État français de casser le dynamisme des producteurs bretons. **La démonstration est éclatante ; cela mérite d'être su et rapporté.** Dès qu'une entreprise (Ex.: BAI, Crédit Mutuel de Bretagne, PB 316) ou un secteur d'activités atteint une taille européenne, foit preuve d'un dynamisme, l'État français brise son développement. Ceci mérite d'être médité. Nous aurons prochainement l'occasion d'en reparler.

Au total, un livre qui illustre très bien la politique néfaste de l'État français en Bretagne mais aussi qui dénonce les faiblesses des Bretons. Un livre sans complaisance, d'une très grande lucidité.

Hervé Person

Stratégies agricoles : Tud ha Bro, BP 5, 29860 Plabennec, 95 F.



(Du champ à la source)

Du champ à la source

André Pochon et le CEDAPA (Centre d'étude pour le développement d'une agriculture plus autonome) publient un livre clair et utile consacré au problème de l'eau et à la nécessaire évolution de l'agriculture.

L'eau pure, c'est une nécessité pour l'homme, pour l'agriculture, pour l'industrie agro-alimentaire, pour l'avenir économique et touristique de la Bretagne. Dans ce domaine, la Bretagne est **sinistrée,** dit A. Pochon. On va vers une dénitrification générale au coût exorbitant. Il y a aussi le phosphore, les pesticides, les pollutions bactériennes. Les auteurs montrent ensuite le mécanisme de la pollution agricole : la stabulation libre non couverte par exemple, d'où le ruissellement des déjections, alors qu'il faudrait tout récupérer dans une fosse. En cause, le système hors-sol ! Un élevage qui utilise la production de la ferme ramène à la terre les éléments fertiles (azote...) qui y ont été puisés. Le problème n'est pas le tonnage de déjection, mais la façon dont elles sont produites.

On ne résumera pas ici chaque chapitre, qui est un vrai cours théorique et pratique sur un aspect de l'agriculture. Ainsi, le problème de l'excédent de lisier des élevages hors-sol est traité en quatre chapitres clairs, avec chiffrage des dépenses.

Comme l'UDB, A. Pochon insiste sur le « coup de tonnerre des pesticides dans l'eau » (simazine, atrazine, lindane, corbofuran, entre autres). En cause, les mauvaises pratiques culturales. Il est pourtant possible d'avoir *« une agriculture efficiente et propre »*. En témoignent les bilans financiers de ceux qui suivent la « méthode Pochon » : des résultats courants donnant 150.000 à 380.000 F de revenu annuel sur des exploitations allant de 15 à 45 hectares. De quoi faire vivre une agriculture nombreuse, créatrice d'emplois et non polluante. Alors, pourquoi ne pas amorcer le grand tournant ?

(Préface de J.Cl. Pierre, 68 F, Diffusion Breizh, en librairie).

Un ouvrage de Joseph Martray

Les éditions « Terre de brume » (Rennes) viennent de publier un nouveau livre de Joseph Martray. Un de ses premiers ouvrages *« Le problème breton et la réforme de la France-1947 »* avait été capital pour l'exposition du problème breton.

L'ancien fondateur du CELIB, qui fut aussi le directeur d'une revue appelée... « Le Peuple breton », après avoir plaidé pour la Région (jusqu'en 1969-70), a animé ensuite la conférence des régions périphériques maritimes. Aujourd'hui, il défend et illustre les intérêts et les valeurs qui ont en commun les régions de l'Arc atlantique. Il développe ainsi les idées qu'il avait émises lors d'une conférence faite à Pornichet le 9 mars 1991, à partir du constat du grand historien Fernand Braudel : *« Coincée entre la mer et la terre, la France penche vers cette dernière »*.

Le passé

Bien placée pour devenir une plateforme maritime pour l'Europe, la France n'a guère songé qu'à ses frontières nord et est, frontières qui n'existeront presque plus dans un an... Et Joseph Martray de partir à la recherche de ce qui peut rapprocher les régions de l'Arc atlantique, de l'Écosse à l'Andalousie.

L'histoire d'abord, celtique pour presque toutes les 23 régions administratives de l'Arc.

A XII[e] siècle, l'Empire « angevin » d'Henri Plantagenet, de l'Angleterre à l'Aquitaine, rassemble les 2/3 de l'Arc atlantique.

La rencontre de Faro

C'est au Portugal, le 9 octobre 1989, que fut lancé l'Arc atlantique, pour contrebalancer le glissement de l'Europe vers l'Est. Un « Celib » au niveau de l'Europe atlantique : tel semble le projet actuel de J. Martray. Les ressources de la mer sont un intérêt commun à cet ensemble, comme le développement des transports maritimes. L'Arc atlantique, c'est aussi un « poumon vert ». J. Martray précise : *« Une réserve de santé, de loisirs et d'environnement marin préservé »*.

Les liens humains

Des valeurs communes sont nécessaires à la réussite de la coopération des régions de l'Arc atlantique, affirme l'auteur. Dans le passé, Ecossais et Andalous, Bretons et Portugais ont fait ensemble de grandes choses. Et de citer neuf maires nantais d'origine ibérique (XVI[e] et XVII[e] s.), de Tirant le Blanc, chevalier nantais, neveu du duc, devenu héros de la littérature catalane. Et



Nous qui sommes d'Atlantique

le commerce maritime au Moyen-âge, d'Édimbourg à Faro en passant par les ports bretons.

Le monde celtique a aussi apporté le rêve à l'Europe, avec la légende arthurienne, avant que pour les grandes découvertes, tout parte, très logiquement du littoral atlantique (de Colomb à Cartier, en passant par Cabral et Magellan).

D'autres points communs (la forme de christianisme, l'attrait mystique de l'océan, l'attitude face à la mort) sont aussi évoqués. L'auteur y ajoute un idéal politique commun fondé sur la région historique qui se fédère à d'autres pour former un État auquel elle délègue ce qu'elle ne peut faire elle-même.

C'est autant une vision idéaliste qu'une analyse. Une dizaine de cartes très claires nourrit la réflexion. Comment canaliser l'identité bretonne et l'action dans des cadres plus larges de solidarité ? La belle plaquette de Joseph Martray ouvre le débat, présent à l'esprit des militants et des responsables économiques depuis déjà quelques années.

J.J.M.

Actes du colloque de Douarnenez

Les actes du colloque de Douarnenez organisé en 1990 par la FLAREP (Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public) et évoqué par Yves Jardin dans le *PB* de décembre 90, sont disponibles (30 F franco) auprès du co-éditeur, l'APEEB (BP 2507, 35025 Rennes) avec 33 collaborations. Du système éducatif au Pays de Galles aux Sorabes d'Allemagne, en passant par l'étude (résumée) de Loeiz Laurent sur l'étude de la langue bretonne, 116 pages très riches...

L'illustration parue le mois dernier dans l'article de Michel Sohier sur le colloque suivant de la Flarep, celui de Prades, et concernant le cas de l'Alsace, provenait du mensuel « Land und Sproche », du cercle René Schikelé. L'affichette « Vous avez perdu votre langue ? » conçue par un cabinet de communication, est utilisée depuis près d'un an par le Cercle pour promouvoir le bilinguisme en Alsace.

SELAOUIT



Clarinettes et anciennes danses populaires du Trégor

(DAS 115, Dastum)



Au mois de septembre, l'année dernière quoi, je vous parlais de la nouvelle collection de Dastum, "Chanteurs et Musiciens de Bretagne". Voici aujourd'hui la cinquième cassette de la série, consacrée aux "Clarinettes et anciennes danses populaires du Trégor".

L'enregistrement, réalisé par l'antenne trégorroise de Dastum, Dastum Bro Dreger, permet de remettre quelques pendules à l'heure. D'abord en faisant sortir de l'oubli quelques airs à danser du Trégor, généralement plus connu pour son répertoire de sonioù et gwerzioù. Ensuite en rappelant que la clarinette – ou treujenn gaol – n'était pas seulement implantée en Centre Bretagne, mais connaissait également une grande popularité sur la côte nord de la Basse Bretagne.

La cassette alterne instrumentaux de clarinette(s) et chants accompagnés (clarinette, biniou, accordéon) : "Dans Treger","Dan Tro Kerne", "Dans ar Podoù-fleur", "Scottish", sans oublier, bien sûr, la danse la plus connue du Trégor, une Dérobée gaillardement enlevée par la fanfare Klik Ha Fars.

Signalons le livret, très bien documenté, réalisé par Bernard Lasbleiz qui signe aussi la conception et la direction de l'enregistrement. Une réalisation exemplaire et fort utile (à commander à Dastum, 16 rue de Penhoët, Rennes).

LEAL MARTINEZ "Entre le rock et la dune" (Leal C 44019, diffusion Edition du Petit Véhicule).

Nostalgie, nostalgie... "Entre le rock et la dune"... au fil des plages, cette voix me disait quelque chose... Et puis tout d'un coup – mais oui bon Dieu, mais c'est bien sûr – la lumière fut...

C'était il y a près de vingt ans, l'écurie Kelenn, une grande tournée sous chapiteau avec Tri Yann, Servat, Kerguiduff, Bernard Benoît... C'était "Les Aventuriers", Gilles Le Tennier et Michel Leal Martinez. C'était un disque, "Le tableau de la vie". C'était cette voix aussi, accrocheuse déjà...

Depuis, Les Aventuriers se sont séparés. Leal Martinez a posé son sac du côté d'Hennebont et opté pour la vie, pas toujours rose, d'auteur-compositeur-interprète.

Aujourd'hui les circonstances aidant – le dixième anniversaire de Radio Méduse – Michel réalise son rêve : son premier CD, "le disque qu'il attendait", sort avec le concours de ladite radio, du VVF de Keravel et de la ville d'Hennebont.



Un disque en dix chansons : autant de petites touches de poésie, d'évasion... et de bons sentiments. C'est évident, Michel Leal Martinez a la main sur le cœur et, ce qui ne gâte rien, une voix. Une voix qui chante le blues, aussi bien, sinon mieux, que beaucoup d'autres. Pourquoi ne pas prendre la peine de la découvrir ?

KRISTEN et CLUB HOGGARD "Tommder an Douar".

Mais c'est surtout sur un coup de cœur que j'enends commencer cette année 92, qu'au passage je vous souhaite bonne et heureuse.

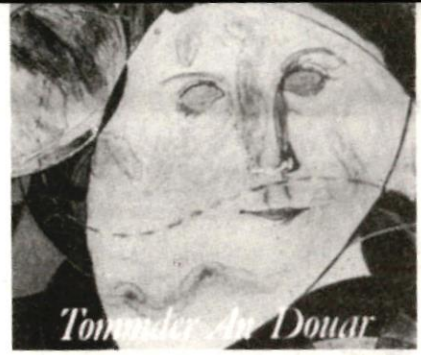
Je vais donc vous parler de la cassette (autoproduite) d'un tout nouveau groupe, Club Hoggard.

Club Hoggard, c'est d'abord un chanteur, le Quimpérois Kristen Nikolaz, dont la voix, prenante, n'est pas sans rappeler celle d'un Yann Fanch Kemener ou d'un Érik Marchand...

C'est aussi une foule de musiciens, une vingtaine au moins : des Bretons bien sûr, auxquels se sont joints des Turcs, des Sri Lankais, des Iraniens et des Allemands (la cassette a d'ailleurs été enregistrée en Allemagne).

Kristen chante en breton. Les musiciens qui l'entourent jouent d'une foule d'instruments : guitares, bombardes, percussions variées, piano, saxos, tablas, sitar...

Résultat de ce cosmopolitisme, comme



dirait l'autre, une musique riche, originale, attachante, des mélodies soignées et percutantes, des gwerzioù britto-arabisantes, aux accents jazz ha blues, toutes aussi réussies les unes que les autres. De la "bed-musik" comme on l'aime à Selaouit...

Écoutez voir "Gwerzenn Kouerien ar Rif", "Ar Sorser Gwenn" ou la très belle "Gwerz Marv Paotr an Xt". Écoutez l'amusante "Take it Easy" ou encore "Dienez", "Rozenn" ou "Ur Broad o Varnan, unan all Tamallet"... Tout est bon là-dedans, il n'y a rien à jeter, même si le douzième et dernier titre, "Mamm Douar", en dépit de la bonne volonté évidente (trop peut-être) qui s'en dégage, apparaît un peu moins convaincant.

Tous les textes des chansons, signées Kristen Nikolaz, – Pobl Vreizh en a publié deux au mois d'octobre – figurent sur le petit livret qui accompagne la cassette.

Croyez-moi (si vous voulez...), Club Hoggard et Kristen seront pour vous la révélation de ce début d'année. Épatant et chaudement recommandé !

TRI YANN : Les inconditionnels (les autres aussi d'ailleurs) des Tri Yann y trouveront leur compte : Phonogram doit rééditer en compact les premiers enregistrements du groupe. "Tri Yann an Noaned", "Dix ans, dix filles", "Suite Gallaise", "Urba" et aussi "Anniverscène" qui fut l'un des tout premiers disques présenté dans cette rubrique, devraient être disponibles ces jours-ci.

A signaler que le groupe nantais dispose désormais d'un contact téléphonique (40.35.37.28) et minitel (3614 Astell *Trad) qui diffuseront toutes les informations utiles. Premières dates de concerts annoncées (sous toutes réserves) : le 25 janvier 92 à Beaupreau (49), le 1er Février à Pontivy, le 16 à Péronne (80), le 29 à Redon et le 7 mars à Rennes.

TRAD' MAGAZINE poursuit sa route. Le numéro 19 (novembre-décembre) vient de paraître et propose un sommaire copieux : un gros plan (et muscadet) sur Perlinpinpin Folc, groupe occitan mythique, mais aussi Dylan (Bob de son prénom), La Squadra, le Trio Érik Marchand, les fêtes de l'été (dont le fameux festival des chants de marins paimpolais), et une foule d'autres informations (Trad'Magazine, BP 27, 62350 Saint Venant).

MUSIQUE BRETONNE (d'octobre-décembre) en est, lui, à son numérto 113. Un bail ! Vous pourrez y lire un article sur Iann ar Gwen, le barde de Plouguiel, une interview de Bernard Kerbœuf, facteur de vielle à roue, un compte rendu de l'édition 91 de la Bogue d'Or, qui s'approche de son vingtième anniversaire (Musique Bretonne, BP 2518, 35025 Rennes Cedex).

Pierre Morvan

François Régis : encore un effort !

M. François Régis Hutin écrit bien, beaucoup et a souvent de bonnes fréquentations. Cela nous vaut parfois des éditoriaux dans *Ouest France* qui frisent notre approbation : exemple, ses prises de position sur la Kanaky.

Suite à sa participation à la rencontres des journalistes européens de Barcelone, *Ouest France* nous livre ses méditations les 12 et 13 novembre 1991, sur le thème : « Le monde, notre patrie ».

« La souveraineté des États (NDLR : pourquoi un E majuscule ? Est-ce un Dieu ?) *est souvent une opérette, car le pouvoir est davantage dans les entreprises multinationales... ».*

Ce n'est pas nous qui le contredirons. Il suffit d'écouter les ministres français : *« La relance pourrait avoir lieu fin 91... si les taux d'intérêt en Allemagne... si la bourse à Wall Street ».*

Poursuivant ses réflexions : *« L'État national* (NDLR : toujours un E majuscule), *on le voit, perd du pouvoir par le haut, mais il devra en céder aussi en bas, vers les régions ».* Lisez attentivement, il emploie le présent pour le haut, le futur pour le bas. C'est bien vrai pour la France, mais dans le reste de l'Europe, le passé convient déjà aux deux.

Parlant des États-nationaux, il nous explique qu'ils s'étaient *« forgés aux cours des siècles »* mais qu' *« à travers la nuit de ces difficultés, des lueurs d'espoir apparaissaient ».* Là encore voyez la justesse des observations. Forgés, c'est bien le mot qui convient, à coup de marteau sur l'enclume et au fer rouge. En France, à travers notre nuit, on ne peut en effet apercevoir que quelques lueurs d'espoir. Poursuivons :

« Aujourd'hui, il nous faut apprendre à vivre à l'échelon du monde, tout en sauvegardant notre identité, notre personnalité. C'est difficile, mais c'est possible » écrit-il, et lisez bien sa conclusion : *« En témoigne cette déclaration de Jordi Pujol, président du gouvernement autonome de Catalogne : « A quoi sert notre langue, le catalan ? A rien ! Mais elle nous sert à être. Et l'Europe est notre patrie ».*

Cette conclusion écrite dans un hôtel de Barcelone aurait donné ceci, rédigée dans son hôtel particulier de Rennes : *« En témoigne cette déclaration de Per Denez, président du Conseil culturel de Bretagne : « A quoi sert notre langue, le breton ? A rien ! Mais elle nous sert à être. Et l'Europe est notre patrie ».*

A cette nuance près, uniquement due à des circonstances géographiques, comment ne serions-nous pas d'accord avec la pertinence de cette analyse ?

Y. BARON

NDLR : L'ambiguïté de FRH, c'est qu'il pense « France » ou « Ouest » quand nous disons « Bretagne ». D'où la réaction ci-dessous contre une désinformation historique systématique.

A vos ciseaux, contre la censure ouestienne !

Il n'est pas de jour où *Ouest France* ne publie un texte parlant des « quatre départements bretons ». Quand l'Emsav fait une manifestation au niveau de la Bretagne entière, le quotidien dissocie toujours les quatre départements bretons et la Loire-Atlantique. Le 17 juillet dernier, il annonçait sans vergogne : *« Le Tour (de France) va définitivement quitter la Bretagne et entrer en Loire-Atlantique » !*

La coupe est pleine ! Tous nos courriers, nos protestations, nos rappels historiques, etc., sont restés sans effet. Il est temps de passer aux choses sérieuses, c'est-à-dire d'utiliser une méthode du type du noircissage des panneaux par SAB, à savoir : prendre l'adversaire au porte-monnaie, fragiliser ses certitudes, ébranler son système nerveux.

Le découpage arbitraire de la Bretagne coûte cher à notre économie et hypothèque notre avenir. *Ouest France* soutient objectivement la partition de notre pays. Il vit de « l'Ouest » ; il exploite cette fausse entité. Il fait son profit à nos dépens. Il faut faire payer les ouestiens. Comment ?

1. A chaque fois que *Ouest France* publie un article sur « les quatre départements bretons », une carte de la Bretagne sans la Loire-Atlantique, donne des statistiques excluant le Pays Nantais, etc, découper l'article (ou en faire une photocopie, si vous désirez conserver le « papier ») ;

2. Écrire dessus quelques mots explicatifs, tels : la Loire-Atlantique, c'est la Bretagne ! La Bretagne comprend cinq départements, dont la Loire-Atlantique ! Respecter notre histoire ! Pas de Bretagne sans Nantes, etc.

3. Mettre l'article dans une enveloppe **non timbrée,** adressez à : *Ouest France,* 10 rue du Breil, 35051 Rennes Cedex, ou bien *Ouest France,* 5 b, rue d'Alger, 44000 Nantes-en-Bretagne.

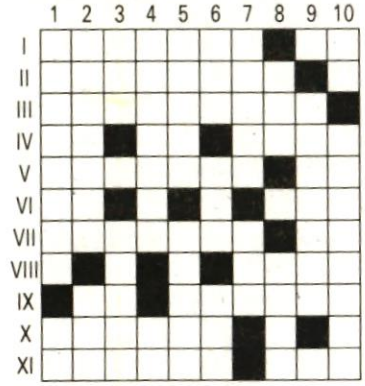
Refaire l'opération à chaque fois que l'occasion se présente. Plus nous seront nombreux à le faire et plus nous le ferons souvent, plus notre action sera efficace.

BREIZH UNAN
3 rue Harouys, 44000 Nantes

Mots Croisés Bretagne-Celtie

Problème n° 38

(quelques mots sont en breton. Réf. : dictionnaires R. Hémon et P.J. Hélias)



HORIZONTALEMENT

I. Rien n'indique que les premiers habitants de Vannes aient pu ressentir cette sorte de peur ; Caractérise les deux derniers mois de l'année. – II. Une longue terre a pu donner son nom à ce village du canton de Bécherel. – III. On sait aujourd'hui que les Celtes l'étaient autant que les Romains. – IV. Lettres de l'île Tristan ; C'est donc en abrégé ; Elevé. – V. Le - camp d'Artus -, par exemple ; N'est pas toujours - extra -. – VI. Lettres d'Irodouër ; Comme François II dans la cathédrale de Nantes. – VII. Réside non loin de Chartres ; Auteur d'- Anne et le Mystère breton - (initiales). – VIII. Inversé : celui de Brest bient d'être rétrogradé puis liquidé. – IX. Une terminaison plus fréquente en Ille-et-Vilaine qu'en Finistère ; Ce - hussard - littéraire évoquait volontiers ses origines bretonnes. – X. L'Europe pourrait jouer un rôle positif pour celui de la Bretagne. – XI. On peut voir sa maison natale à Sarzeau ; Très peu fréquent.

VERTICALEMENT

1. Fut déterminante à Ballon, pour Nominoë et la Bretagne ; Article. – 2. Son cousin l'a fait assassiner ; Saint vannetais. – 3. Lettres de Plovan ; Même les bretonnes sont en régression. – 4. Un secteur d'activité très vivant en Bretagne ; Dans une négation. – 5. De bas en haut : égout de pont ; Est sujet au I horizontal. – 6. Un début de tuilage ; Tel le pays breton autour de Jean IV ; Ce que provoquent les déclarations du - gros blond - chez tout démocrate. – 7. Inversé : le Palais Dobrée de Nantes en est un bon exemple ; En un certain sens, c'est une conjonction. – 8. Traduit le chagrin ou le dépit ; De bas en haut : pour certains puristes, c'est la fin de la Bretagne. – 9. Dans ses lettres, a évoqué la révolte des Bonnets Rouges. – 10. Tel le relief breton ; Celui de la Bretagne n'est plus à vanter.

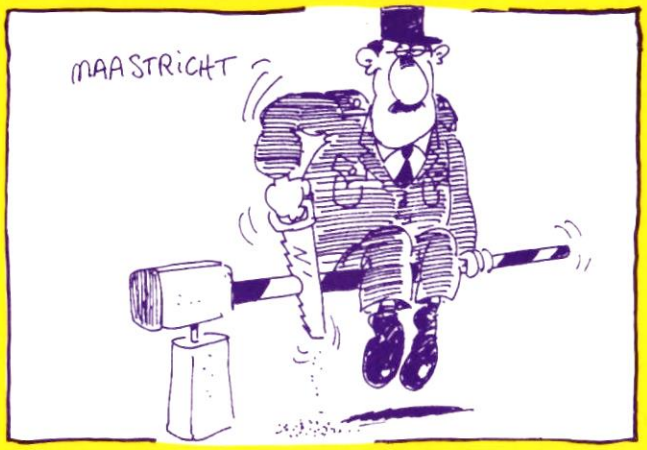
M. ERWAN

Solution du n° 37

Horizontalement :
I. Max Jacob. – II. El ; Dot ; Me. – III. Tribulat. – IV. Co ; Ran. – V. Yaouankiz. – VI. Allées. – VII. Réveil ; Tra. – VIII. S.V. (Victor Ségalen) ; Vassaux. – IX. Rias ; Onso. – X. Naer ; An ; En. – XI. Anodines.

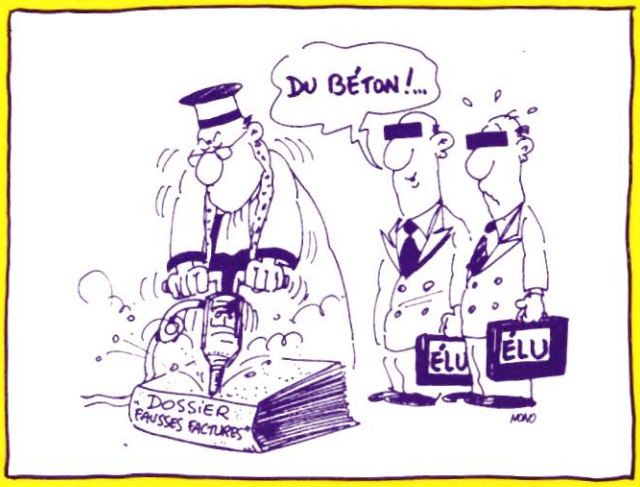
Verticalement :
1. Métayers ; Na. – 2. Air ; Evran. – 3. Icoav ; Ieo (oie). – 4. Boulevard. – 5. Adu ; Alias. – 6. Colonels ; An. – 7. Ota ; Ke ; Sône. – 8. Tristan. – 9. Az ; Ruse. – 10. Jean ; Saxons.

DÉCEMBRE 1991

















BELTAN

Les Editions de la Bretagne Libre

Histoire - Ethnologie - Traditions

■ **Les bibliophiles de Bretagne :**
Le dernier paru : J.-Ch. Cassard, **Les Bretons de Nominoë...** mais aussi **Le Guide de la Bretagne** de Gwenc'hlan Le Scouëzec.

■ **Sophrologie et Imaginaire :**
Paru en 1991 : Sophrologie médicale et paramédicale, Roscoff 1990. Vient de paraître : Maï-Sous R. Dantec, **La Porte est en dedans.**

■ **L'Œuvre du peintre Maurice Le Scouëzec :**
La Trilogie : Le Horn, Voyage de Madagascar, Carnets et Croquis. L'Inventaire des Œuvres et Catalogues divers.

■ **Les Productions du Lagon Bleu :**
Disques et cassettes, Émissions radiophoniques : Youenn Gwernig, Bernez Tangi, Maurice Le Scouëzec, Histoires de mer, Évocations de la Bretagne Mystérieuse, Chroniques en bleu, Jardin câlin, Penfleps, **Relaxations,** de Maï-Sous R. Dantec.

Demandez nos catalogues

Beltan - Hent Gwarenn Edern n° 1 - BP 2 - 29190 Brasparz
Tél. 98.81.43.03 et 98.81.41.11 - Fax : 98.81.41.89

Distribution : Breizh-Diffusion - Hent Gouren - 29540 Spezed

F. FAVEREAU

GERIADUR

AR BREZHONEG
A VREMAN

BREZHONEG/GALLEG
GALLEG/BREZHONEG

10 millions de signes
1.400 pages 16x24 – Livre relié cousu – Intègre l'essentiel de la recherche universitaire d'après-guerre

DICTIONNAIRE DU BRETON CONTEMPORAIN

(BILINGUE)

EN SOUSCRIPTION DÈS MAINTENANT : 350 F
(au lieu de 450 F)

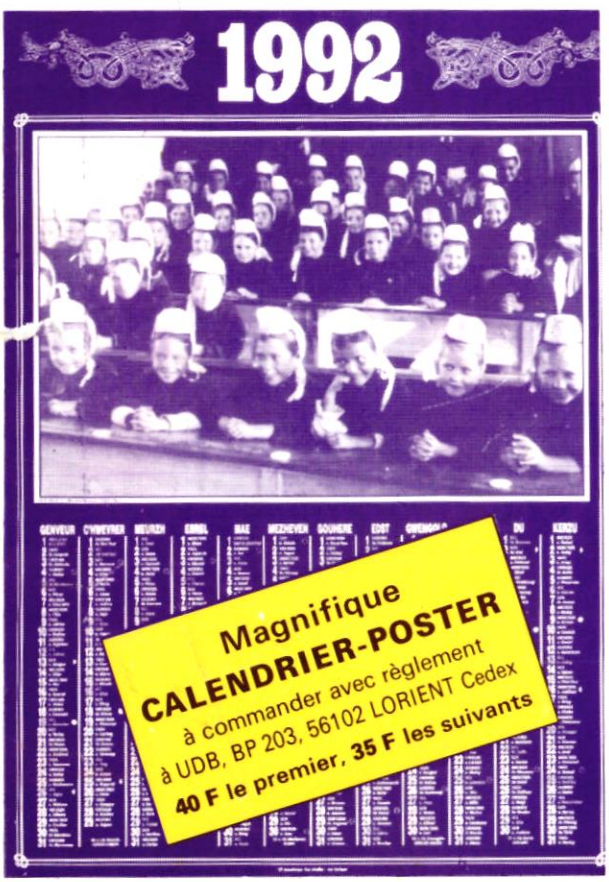
Breton-Français = 50.000 termes
Français-Breton = 40.000 termes
(l'équivalent, en format et en contenu, du "Robert")

Originalité :
– prononciation (alphabet phonétique international)
– exemples d'emplois
– étymologie
– variantes dialectales
– différentes graphies
– différents niveaux de langues
– notations grammaticales

(SORTIE DÉBUT 1992)
ENVOYEZ VOTRE CHÈQUE
A **SKOL VREIZH**
20 rue de Kerscoff
29600 MORLAIX

Pin's UDB

Celui de l'UDB peut être commandé pour 35 francs à UDB, Centre Dunant, 22500 Paimpol.



Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ **Nouveauté : « La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France », 28,90 F franco.**
- ☐ **P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F**
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (2e édition).
- ☐ « Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer », 97,60 F franco.
- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ A. Guillerm (etc) : « La puissance soviétique et la mer », 110 F franco.
- ☐ « La Bretagne et les problèmes écologiques », 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.

(Bon de commande à recopier ou à découper)
(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : « Peuple Breton », BP 301, 22304 Lannion Cedex)